

# Extrait des Procès-Verbaux des Séances du Conseil départemental

### SEANCE DU 31 JANVIER 2022

n° CD-2022-001

RAPPORTEUR: M. SADDIER Martial

OBJET: DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie dûment convoqué le 18 janvier 2022 s'est réuni en séance publique, à l'Hôtel du Département à ANNECY, sous la présidence de :

### M. SADDIER Martial, Président du Conseil départemental

	Présent(e)s :
Vice-Président(e)s :	M. RUBIN Nicolas, M. PEILLEX Jean-Marc, Mme DONZEL-GONET Marie-Louise, Mme LHUILLIER Myriam, M. TARDY Lionel, Mme BEURRIER Chrystelle, M. MAS Jean-Philippe, Mme BOUCHET Estelle
Autres membres :	Mme DUBY-MULLER Virginie, Mme DULIEGE Fabienne, Mme GONZO-MASSOL Valérie, Mme JULLIEN-BRECHES Catherine, Mme LEI Josiane, Mme MAHUT Patricia, Mme MAURIS Odile, Mme METRAL Marie-Antoinette, Mme MUGNIER Magali, Mme PETEX-LEVET Christelle, Mme TEPPE-ROGUET Marie-Claire, Mme TERMOZ Aurore, M. BAUD Richard, M. BOCCARD Bernard, M. CATTANEO Marcel, M. DAVIET François, M. DEPLANTE Daniel, M. LAMBERT Gérard, M. MORAND Georges, M. PUTHOD Dominique, M. RATSIMBA David, M. VERDONNET Christian
	Représenté(e)(s) : (délégation(s) de vote)
Mme GAY Agnès à M. SADDIER Martial, M	1. BAUD-GRASSET Joël à M. TARDY Lionel
	Absent(e)(s) Excusé(e)(s):
M. EXCOFFIER François	

Quorum et Délégations de vote vérifiés					
Membres en exercice : 34 Adopté à l'unanimité					
Présent(e)s:	31	Voix Pour	33		
Représenté(e)(s) / Absent(e)(s) excusé(e)(s)	2 / 1	Voix contre	0		
Suffrages exprimés :	33	Abstention(s)	0		

CD-2022-001 1/26

Vu l'article 93 de la loi n° 2014-58 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles du 27 janvier 2014,

Vu l'article 107 de la loi n° 2015-991 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) du 08 août 2015,

Vu l'article L.3312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les visas ci-avant ayant été rappelés, M. le Président présente le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) 2022.

Acte de prévision et acte politique majeur, le vote du budget annuel conditionne l'action départementale. Sa préparation mobilise les élus et les services durant plusieurs mois.

L'ensemble des élus du Conseil départemental est associé à cette préparation par un débat, basé sur un rapport, d'orientation budgétaire qui doit se dérouler dans les deux mois qui précèdent l'adoption du Budget Primitif.

Ce rapport d'orientations budgétaires a été réalisé afin de servir de base aux échanges politiques mais aussi de présenter aux hauts-savoyards les enjeux budgétaires et de politiques publiques de la collectivité pour l'année 2022.

Le Débat d'Orientations Budgétaires de ce jour est le premier de notre mandature. Un Débat d'Orientations Budgétaires a traditionnellement pour vocation de présenter les grandes lignes de la politique budgétaire pour l'année à venir. Il présente de surcroît cette année, les grandes orientations stratégiques du mandat qui s'ouvre et la programmation pluriannuelle des investissements.

Seront présentés tout d'abord les principaux éléments de contexte dans lequel s'inscrit le projet de budget 2022. Puis une synthèse de la situation financière du Département précèdera une analyse financière rétrospective. Enfin, seront présentées les principales orientations du projet de budget 2022 et la stratégie financière retenue.

### I - LE CONTEXTE MONDIAL, FRANÇAIS ET HAUT-SAVOYARD

## 1. L'économie mondiale rebondit malgré des répliques épidémiques

La pandémie de Covid-19 a pesé lourdement sur l'économie mondiale en 2020. L'intervention des Etats et des Banques centrales a permis à l'activité mondiale de se redresser rapidement dès 2021. Selon l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE), l'économie mondiale continue de se redresser, tout comme les échanges, l'emploi et les revenus. Mais cette reprise est pleine de déséquilibres : entre les pays, entre les entreprises et entre les populations, confrontés à des réalités économiques très différentes.

CD-2022-001 2/26

L'OCDE estime que les récentes améliorations masquent également des changements structurels, où certains secteurs, métiers, technologies et comportements ne seront plus jamais les mêmes qu'avant la pandémie.

Dans cette situation extraordinaire, elle se dit prudente et optimiste dans ses perspectives économiques.

Dans son scénario central, l'OCDE prévoit une poursuite de la reprise mondiale, avec un monde mieux armé face à la pandémie et des politiques monétaire et budgétaire généralement en soutien tout au long de l'année 2022.

Après un rebond de 5,6 % en 2021, la croissance mondiale devrait progresser au rythme soutenu de 4,5 % en 2022, avant de ralentir pour s'établir à 3,2 % en 2023.

La situation sanitaire, les contraintes d'offre, l'inflation et le risque de faux pas des acteurs de politiques publiques sont autant de sujets de préoccupation majeurs.

Les répercussions de ces déséquilibres internationaux sur notre territoire se font sentir sur les industries de Haute-Savoie et les projets de construction notamment à travers les coûts de l'énergie, les difficultés d'approvisionnement, la pénurie de certains biens intermédiaires, la hausse des matières premières et les délais d'approvisionnement.

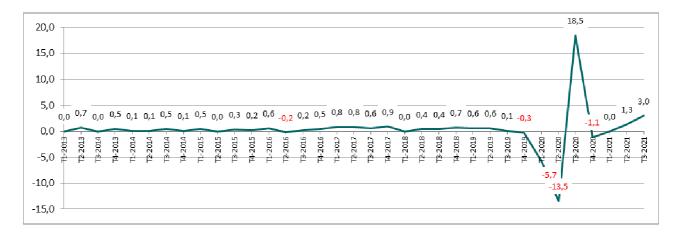
### 2. En France, après l'épreuve, la reprise est rapide mais reste sous tension

La croissance française s'est effondrée en 2020 avec une baisse de 13,5 % au  $2^{\text{ème}}$  trimestre 2020 et les effets de la  $2^{\text{ème}}$  vague de la crise sanitaire au  $4^{\text{ème}}$  trimestre.

L'accélération de la campagne de vaccination et la baisse des cas de Covid-19 ont conduit les autorités à alléger les restrictions sanitaires durant l'été, ce qui a permis un vif rebond de l'activité en 2021 : le niveau de la demande intérieure a augmenté de 3,8 % aux deuxième et troisième trimestres de 2021.

En dépit de lourdes baisses d'activité dans certains secteurs (automobile, tourisme, transport), les nouvelles embauches se sont rapidement redressées. En conséquence, le retour total de l'activité à son niveau d'avant-crise est prévu courant 2022.





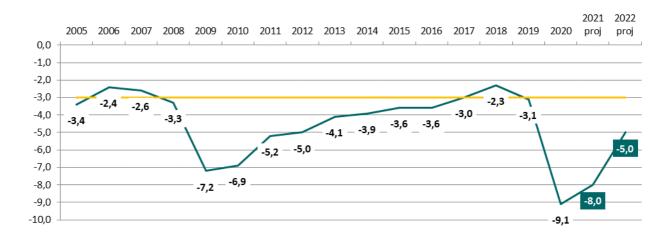
CD-2022-001 3/26

Pour éviter que l'économie ne s'effondre et contribuer à réparer les dommages économiques et sociaux, l'Etat a décidé en 2020 de mesures d'urgence exceptionnelles.

Le choc sur les finances publiques française a en conséquence été d'une ampleur inédite. Avec un niveau record de 9,1 % de PIB en 2020, le déficit public se réduirait dès 2021 à 8,0 % (197,4 Md€) en raison du rebond de l'activité et de recettes fiscales plus favorables. En 2022, le gouvernement prévoit à nouveau une réduction forte du déficit à la faveur de la poursuite du rebond de l'économie et de l'extinction des mesures de soutien. Il s'établirait à 5 % du PIB en 2022 (143,4 Md€).

La dette publique atteindrait 115,6% du PIB en 2021 et reviendrait à un niveau de 114,0% en 2022.

Graphe présentant le déficit public en France (en % du PIB), données INSEE et Gouvernement (les données en bleu sont prévisionnelles)



L'emploi a été durement touché mais préservé grâce au « quoi qu'il en coûte ».

Au 3<sup>ème</sup> trimestre 2021, en France métropolitaine, le taux de chômage (au sens du Bureau International du Travail, soit le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre d'actifs) se situe, selon l'INSEE, à 7,9 %.

Il était en baisse quasi constante depuis le  $2^{\grave{e}me}$  trimestre 2015 où il avait atteint un niveau record avec 10,2 %. Il a atteint son niveau le plus fort au  $3^{\grave{e}me}$  trimestre 2020 avec 8,9 %. Il se maintient depuis le  $4^{\grave{e}me}$  trimestre 2020 à un niveau inférieur à 8 %.

En 2022, la Banque de France prévoit un taux de chômage stabilisé à 7,9 %.

La stabilisation de la situation sanitaire, à la faveur du déploiement rapide de la campagne de vaccination, soutient la demande intérieure, principal moteur de la croissance. L'emploi se renforce et entraîne une hausse progressive des salaires et de l'inflation sous-jacente. Après une forte baisse entre novembre 2018 et décembre 2020 où elle était passée de plus de 2 % à 0 %, l'inflation est repartie à la hausse en janvier 2021 et devrait connaître, selon les projections de la Banque de France, un pic vers 3,5 % fin 2021, avec une forte contribution de sa composante énergétique.

Mais la persistance de perturbations dans les chaînes d'approvisionnement et des pénuries de main-d'œuvre pourrait se traduire par une inflation plus tenace et supérieure aux attentes, et susciter une plus grande incertitude concernant la croissance mondiale, affaiblissant ainsi la demande intérieure.

La Banque de France anticipe néanmoins que l'inflation repasserait au-dessous de 2 % d'ici fin 2022.

CD-2022-001 4/26

L'activité dans certains secteurs comme le matériel de transport, les voyages et les services touristiques, devrait également conserver pendant longtemps des séquelles de la crise. La demande pour ces biens et services a non seulement diminué, mais son redressement futur restera aussi fortement tributaire de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures de soutien.

### 3. Les dispositions de la loi de finances 2022

Dans la Loi de Finances 2022 (LF 2022), le Gouvernement retient une croissance de 6 % du PIB en 2021 et 4 % en 2022. Il prévoit un déficit public à 8 % du PIB en 2021 et 5 % en 2022. La dette publique de 115,6 % du PIB en 2021 s'établirait à 114 % du PIB en 2022.

L'impact de mesures d'ampleur déjà annoncées par le Gouvernement (grand plan d'investissement, revenu d'engagement notamment) n'est pas intégré.

La LF 2022 prévoit également l'extinction progressive du « quoi qu'il en coûte ».

Il n'est pas prévu de nouveaux « contrats de Cahors ». Toutefois, le Gouvernement évoque une future « reprise de la démarche contractuelle afin d'associer les collectivités à la relance et à la maîtrise nécessaire des dépenses publiques ».

Le mécanisme de péréquation horizontale sur les droits de mutation est maintenu. Le montant et le périmètre de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est stabilisé.

La Loi de Finances 2022 adopte l'expérimentation du transfert à l'Etat de l'instruction administrative, de la décision d'attribution et du financement du Revenu de Solidarité active (RSa) avec une gestion déléguée aux Caisses des Allocations Familiales. Le Département de la Haute-Savoie n'a pas choisi d'être expérimentateur.

Elle crée un droit à compensation pour l'Etat avec la reprise de certaines recettes :

- les fractions de Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques (TICPE),
- le Fonds de mobilisation départementale pour l'Insertion (FDMI), le Dispositif de Compensation Péréquée (DCP), les frais de gestion de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB),
- pour le solde non couvert, reprise d'une fraction maximum de 20 % du produit des Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) ainsi que d'une part du produit de la Taxe sur la Valeur Ajoutée Départementale (TVAD).

Il est prévu qu'une ordonnance puisse être prise pour adopter un nouveau régime unifié de responsabilité applicable aux comptables et aux ordonnateurs. L'objectif est de réprimer les fautes caractérisées par un impact financier significatif et non plus les fautes purement formelles ou procédurales. Il entraîne l'abrogation du régime particulier de Responsabilité Personnelle et Pécuniaire (RPP) des comptables publics. Une juridiction unifiée sera en charge de la répression des fautes ; une cour d'appel financière est créée ; la cassation sera traitée par le Conseil d'Etat.

### 4. Les effets économiques et sociaux de la crise en Haute-Savoie

## a. La Haute-Savoie est entrée dans la crise avec des atouts et des défis importants à relever

Les données de l'Observatoire départemental nous permettent de mettre en avant les spécificités du territoire de la Haute-Savoie.

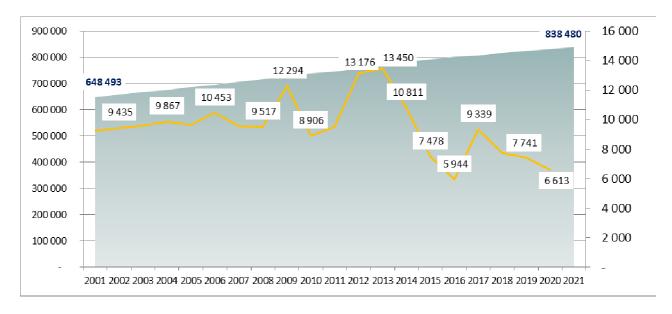
La Haute-Savoie connaît une croissance démographique forte mais en décélération depuis 2015.

CD-2022-001 5/26

Entre 2001 et 2021, le département a gagné près de 190 000 habitants, soit l'équivalent du département du Gers.

En janvier 2021, selon une estimation provisoire de l'INSEE, le département de la Haute-Savoie comptait 838 480 habitants.





Cette croissance démographique est la 5<sup>ème</sup> plus forte de France métropolitaine. Elle est portée à la fois par les naissances et les migrations, fortement liées à l'attractivité de la métropole genevoise et de la plupart des grandes aires urbaines. Certaines communes de montagne restent en revanche à l'écart de cette croissance.

Sur la période 2013-2019, l'évolution annuelle de la population en Haute-Savoie est de 1,2 %, la moitié étant due au solde naturel, l'autre moitié au solde migratoire. C'est le double de l'évolution en Auvergne-Rhône-Alpes avec 0,6 % et le triple de l'évolution en France métropolitaine avec 0,4 % (source INSEE Flash Auvergne-Rhône-Alpes n° 95 - décembre 2021).

En 2021, plus de 42 000 collégiens sont scolarisés en Haute-Savoie dans des établissements privés ou publics. Plus de 4 000 élèves supplémentaires sont attendus d'ici 2030.

### La Haute-Savoie a un profil socio-économique dynamique et contrasté.

L'économie du département est diversifiée et productive avec des secteurs puissants comme le décolletage et le tourisme mais ils sont fortement fragilisés par la crise sanitaire et économique et la mutation de l'activité (voiture électrique).

Les liens avec le Canton de Genève sont forts avec, en 2020, près de 94 391 travailleurs transfrontaliers, dont 15 000 suisses.

Le trafic routier est dense en raison de la forte hausse des déplacements pendulaires, liée notamment au prix élevé de l'immobilier à proximité de la Suisse.

La croissance des revenus est forte : le revenu médian haut-savoyard en 2018 est le plus haut de France métropolitaine (hors Ile-de-France) avec 26 600 € par ménage.

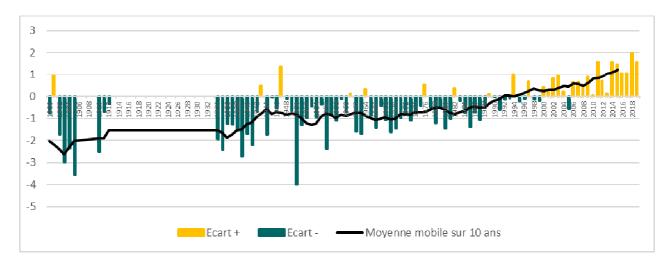
Les inégalités en la matière sont pourtant importantes : en 2018, la Haute-Savoie avait à la fois le meilleur classement national concernant le taux de pauvreté, avec une taux de 8,9 %, et la répartition des revenus (écart entre les 10 % les plus pauvres et les 10 % les plus riches) est la plus inégalitaire de France métropolitaine (hors Ile-de-France).

CD-2022-001 6/26

Le marché de l'immobilier est dynamique et permet au Département de bénéficier de ressources élevées de Droits de Mutation à Titre Onéreux. Mais l'accès au logement des moins favorisés est de plus en plus difficile.

### Le Département doit faire face à des enjeux environnementaux prégnants.

Graphe présentant l'évolution des températures à Chamonix (C°) de 1902 à 2019 - (par rapport à la température moyenne annuelle mobile sur 10 ans) - (données sources : Météo France)



### b. La crise continue d'avoir des effets importants sur certains secteurs

### Un coût élevé pour le secteur du tourisme

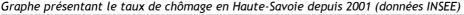
En 2021, sur l'ensemble de la saison estivale, la fréquentation de tous les types d'hébergements a diminué en Auvergne-Rhône-Alpes, mais de façon moins marquée qu'en France métropolitaine (- 11 % contre - 19 %).

La clientèle étrangère a été beaucoup moins présente qu'à la même période de 2019 (avec une baisse de 41 % du nombre de nuitées), alors que la clientèle résidente s'est quasi maintenue (-0,7%).

Au cours de la saison d'été 2021, 4,2 millions de nuitées ont été enregistrées dans l'ensemble des hébergements touristiques de Haute-Savoie, soit 15,5 % de moins qu'en 2019.

### L'emploi préservé

La situation économique en Haute-Savoie reste privilégiée avec un taux de chômage de 6,4% au  $3^{\rm ème}$  trimestre 2021 (données INSEE semi-définitives), que l'on peut comparer au niveau le plus haut depuis 2015 atteint au  $3^{\rm ème}$  trimestre 2020 de 7,5%.





<sup>\*</sup>Taux de chômage en France métropolitaine au sens du bureau international du travail : rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre d'actifs. Données INSEE

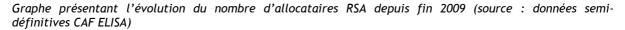
CD-2022-001 7/26

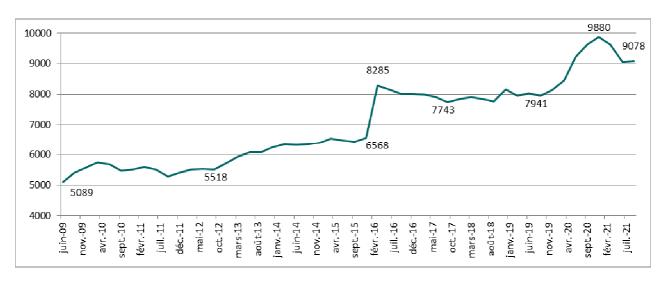
#### L'insertion ralentie

Le nombre d'allocataires du Revenu de Solidarité active (RSa) a fortement crû dans la 1<sup>ère</sup> année de la crise sanitaire, passant de 8 197 en février 2020 à 9 880 en décembre 2020, soit une progression de 21 %.

Les premiers mois de 2021 ont été marqués par une nette tendance baissière, mais depuis juin 2021, une stabilité est constatée avec un chiffre consolidé de 9 078 en septembre 2021. Des signes d'une nouvelle baisse du nombre de bénéficiaires semblent apparaître récemment.

Des incertitudes demeurent, entre les effets de la réforme de l'assurance chômage et les nouvelles vagues de virus mutants.





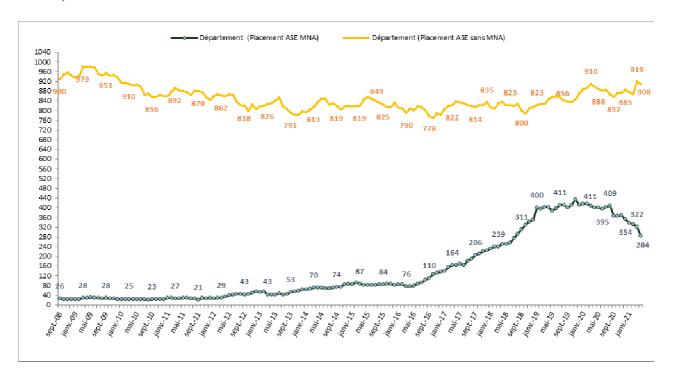
### Une alerte sur les familles

L'activité de protection de l'enfance en Haute-Savoie a connu une dynamique importante et un changement d'équilibre.

En effet, les années 2020 et 2021 semblent amorcer un virage important dans l'aide sociale à l'enfance avec d'une part une hausse des placements, principalement en Maisons d'Enfants à Caractère Social (908 hors Mineurs Non Accompagnés, MNA), et d'autre part une baisse du nombre des MNA (284), soit 1 192 placements au total.

CD-2022-001 8/26

Graphe présentant l'évolution du nombre de placements ASE de septembre 2008 à novembre 2021 (données internes)



### II - LA SITUATION FINANCIERE DU DEPARTEMENT, ANALYSE RETROSPECTIVE

Une analyse rétrospective est proposée afin de mettre en perspective les premières tendances observées sur les résultats prévisionnels du Compte Administratif 2021.

### 1. La section de fonctionnement a été préservée dans la crise

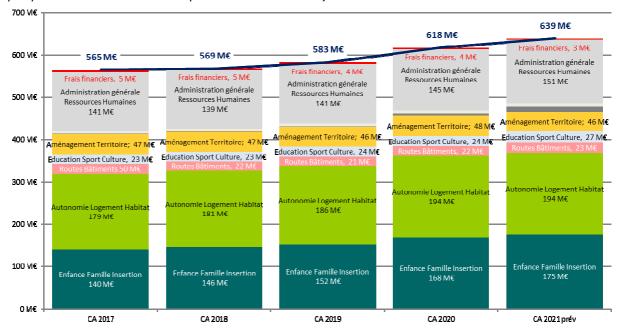
Les contrats dits « de Cahors » fixant l'objectif de hausse maximum des dépenses de fonctionnement de 1,20 % par an et de réduction de la dette ont contraint le Département sur la période 2017-2020, même si leur application a été suspendue sur les Comptes Administratifs 2020 compte tenu de la crise sanitaire.

Il n'est pour l'instant pas prévu de nouveaux contrats. Toutefois, le Gouvernement évoque une future « reprise de la démarche contractuelle afin d'associer les collectivités à la relance et à la maîtrise nécessaire des dépenses publiques ».

Entre 2017 et 2021, les dépenses totales (hors compétences transport) ont augmenté de 74 M€ dont 50 M€ de dépenses sociales. Les politiques sociales, elles, représentent, en 2021, 57,7 % des dépenses totales contre 56,6 % en 2017.

CD-2022-001 9/26

Graphe présentant l'évolution rétrospective de la section de fonctionnement



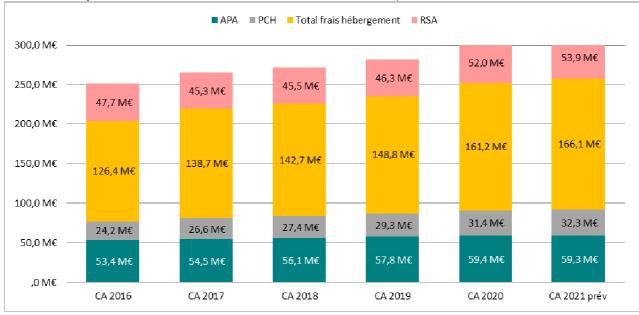
En 2021, pour accompagner le territoire dans la crise, aider les plus fragiles et soutenir ses agents, le Département a décidé de mesures exceptionnelles pour plus de 17 M€.

On peut retenir: le plan montagne pour 11,6 M€, l'accompagnement des territoires avec l'augmentation de 3 M€ de l'enveloppe des Contrats Départementaux d'Avenir et de Solidarité (CDAS), l'aide aux acteurs culturels pour 0,9 M€, l'achat d'équipements de protection (masques principalement) pour 1 M€.

La crise sanitaire et les confinements ont déstabilisé les situations économiques et fait exploser des familles déjà fragiles. Le Département a, en parallèle, assumé une augmentation forte sur certains autres postes de dépenses comme le Revenu de Solidarité active (RSa) et la protection de l'enfance.

Ainsi, on constate entre 2019 et 2021 une augmentation de 7,6 M€ sur les dépenses de RSa et de 17,3 M€ sur les frais d'hébergement.

Graphe présentant l'évolution des allocations individuelles de solidarité (RSA, APA, PCH) et les frais d'hébergement depuis 2016 (chiffres provisoires pour 2021, car les rattachements de charges à l'exercice 2021 n'avaient pas été réalisés au moment de la rédaction du document).



CD-2022-001 10/26

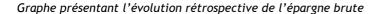
Fin 2019, un effet ciseau était projeté sur l'exercice 2020. Il a été suspendu par la hausse exceptionnelle des recettes en 2021.

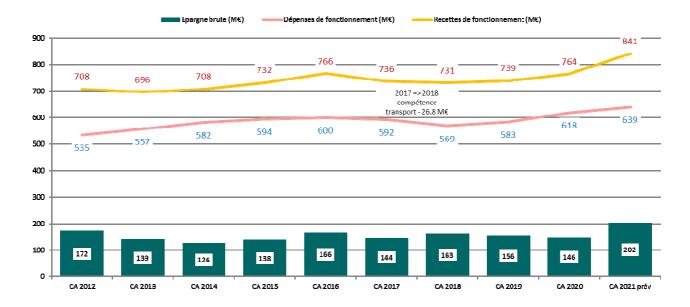
En effet, malgré le renforcement des mécanismes de péréquation horizontale assis sur les DMTO, les recettes nettes de DMTO augmentent en 2021, de manière exceptionnelle, avec un taux de progression de 31 %, ce qui représente une hausse de recettes de + 85 M€.

Cette dynamique est sans doute en partie le résultat d'un rattrapage de transactions non réalisées en 2020. Il semble donc nécessaire de rester prudent dans la prévision de cette recette.

Le Département a décidé de mesures exceptionnelles tout en conservant un très bon niveau d'épargne sous l'effet d'une gestion rigoureuse des dépenses et de la très forte dynamique des DMTO.

Ainsi, l'épargne brute, après avoir enregistré un repli de 7 M€ en 2019 puis de 10 M€ en 2020, va connaître, fin 2021, une hausse forte estimée à plus de 50 M€.





### Zoom sur la situation des ressources humaines

Le Département s'appuie sur près de 2 900 agents pour mettre en œuvre ses politiques publiques dans les différents domaines de compétences définis par la loi avec une volonté forte de rendre un service public de qualité à l'ensemble des usagers.

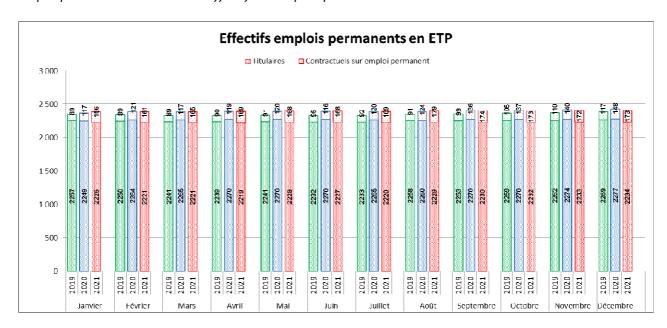
Les effectifs du Conseil départemental sont répartis sur des emplois permanents et sur des emplois non-permanents.

Le nombre d'emplois permanents a légèrement augmenté sur la période 2019 et 2021. Les postes permanents représentent 87 % de l'effectif global :

CD-2022-001 11/26

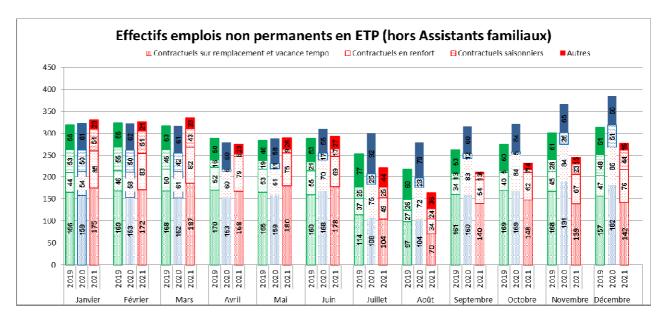
	2019	2020	2021
Nbre de Postes permanents	2 349	2 370	2 408
Evolution		0,89%	1,6%

Graphe présentant l'évolution des effectifs sur emplois permanents



Toutefois, les années 2020 et 2021 ont nécessité de plus recourir à des emplois nonpermanents.

Graphe présentant l'évolution des effectifs sur emplois non-permanents



CD-2022-001 12/26

Cette augmentation est liée à plusieurs facteurs :

- la crise sanitaire qui a engendré un besoin accru de solliciter des contractuels pour renforcer certaines équipes, remplacer des agents malades ou des agents dits à risques et absents de leurs postes,
- une saison hivernale 2020/2021 plus longue et marquée par de nombreuses intempéries (pluies ou neige),
- la volonté de renforcer la politique d'apprentissage (dès septembre 2020),
- le recours aux contrats de projets (nouveautés réglementaires 2021).

Au 31/12/2020, les effectifs permanents du Conseil départemental étaient répartis de la manière suivante :

	catégories			TOTAL
	Α	В	С	effectifs
filière administrative	126	1114	460	700
filière culturelle	11	25	15	51
filière médico-sociale	134			134
filière sociale	332			332
filière médico technique	0	4		4
filière technique	76	145	932	1153
TOTAL	679	288	1407	2370

poids de la filière	
29%	
2%	
6%	
14%	
0%	
49%	
100%	

poids de la catégorie	29%	12%	59%	100%

Source: Bilan social 2019

Entre 2019 et 2020, compte tenu des évolutions réglementaires et de celle des effectifs évoquée plus haut, les composantes de rémunération (titulaires + contractuels) ont augmenté de la façon suivante :

	2019	2020	au 31/06/2021
Traitement de base indiciaire	63 009 k€	64 965 k€	44 822 k€
Régime indemnitaire	20 241 k€	23 190 k€	14 644 k€
dont Primes et indemnités liées à la fonction	14 043 k€	14 994 k€	10 450 k€
dont Prime de fin d'année	4 629 k€	4 773 k€	2 552 k€
Heures Supplémentaires	1 632 k€	1 399 k€	1 531 k€
Avantages en nature (logement, repas, véhicules)	230 k€	246 k€	174 k€

En parallèle, à titre de facteur d'évolution pluriannuelle, le Glissement Vieillesse Technicité (GVT\*) s'élève à 2,72 % en 2021. Cette estimation est faite sur les grilles nationales de rémunérations actuelles (GVT calculé sur les 12 derniers mois sur une base d'agents titulaires).

Par ailleurs, des revalorisations ont été annoncées par l'Etat pour les bas salaires (les grilles C1 et C2 des agents de Catégories C). Elles sont susceptibles d'affecter durablement la masse salariale à plusieurs titres.

Enfin, les analyses établies dans le cadre du rapport annuel dédié à l'égalité Femmes-Hommes sont dorénavant portées par un plan d'actions.

CD-2022-001 13/26

Sur un effectif total de 2 366 agents titulaires au 31 décembre 2019, le Département compte en effet 1 548 femmes, soit 65,43 % des agents titulaires (contre 65 % en 2018), avec une répartition suivante :

- 86,47 % de femmes (contre 77 % en 2018) parmi les effectifs de catégorie A,
- 52,84 % de femmes (contre 76 % en 2018) parmi les effectifs de catégorie B,
- 58,07 % de femmes (contre 58 % en 2018) parmi les effectifs de catégorie C.

### 2. Des dépenses d'investissement élevées, un désendettement poursuivi

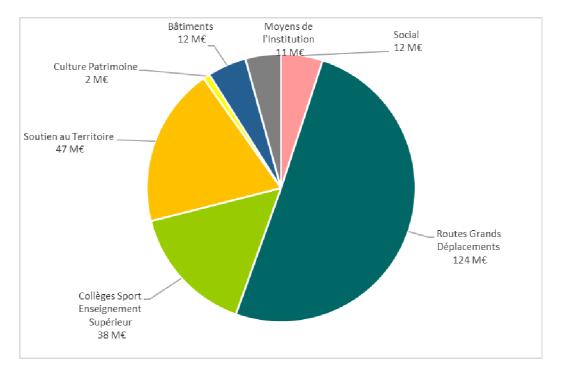
Le rythme des investissements s'est intensifié ces dernières années avec en moyenne 40 % de subventions versées (plus de 2/3 pour les Communes et Intercommunalités) et 60 % d'investissements en maîtrise d'ouvrage.

Plus des  $\frac{3}{4}$  des investissements ont été consacrés aux infrastructures routières, au soutien au territoire et aux collèges.

En 2020, avec 236 € par habitant contre une moyenne de 156 € par habitant, le Département de Haute-Savoie a un niveau d'investissement parmi les plus élevés des départements urbains (étude Cabinet Michel Klopfer).

En 2021, les dépenses d'équipement s'élèveraient à plus de 250 M€, en hausse de 30 M€ par rapport à 2020, hausse portée principalement par les investissements dans les collèges et les routes départementales.

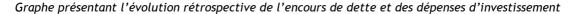


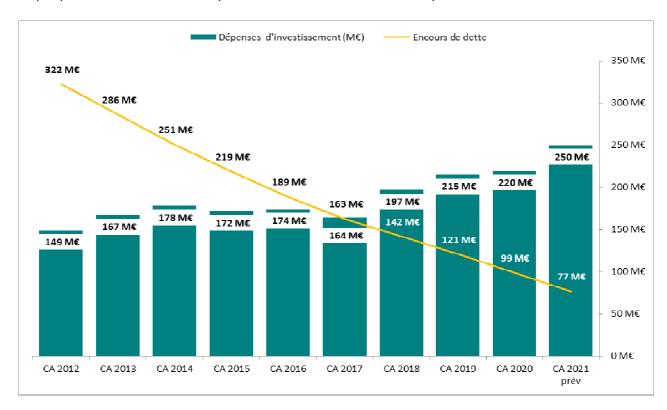


CD-2022-001 14/26

Le niveau d'investissement croissant a été accompagné d'une longue période de désendettement.

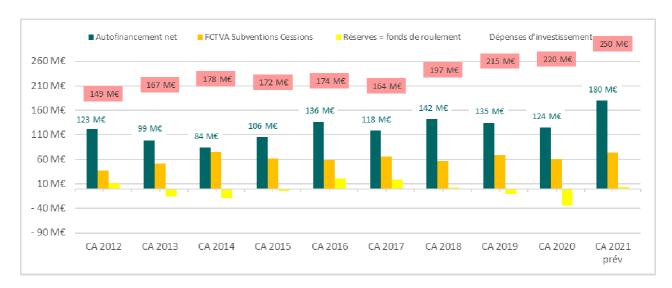
Entre 2017 et 2021, les investissements ont augmenté de 86 M€, alors que le capital de la dette diminuait dans les mêmes proportions passant, sur la même période, de 163 M€ à 77 M€.





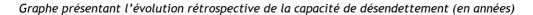
L'autofinancement a été la principale source de financement des investissements.

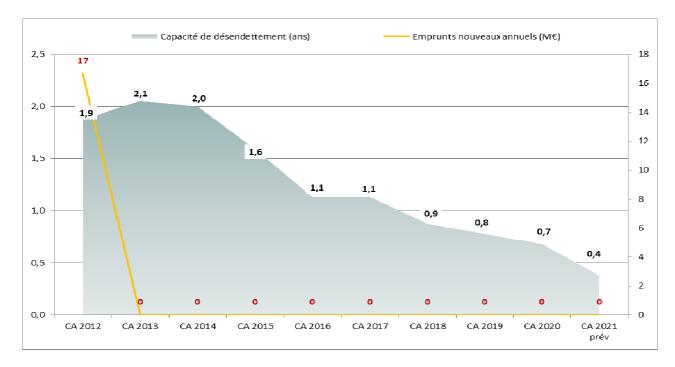
### Graphe présentant le financement des dépenses d'investissement de 2012 à 2021



CD-2022-001 15/26

De fait, la capacité de désendettement du Département est aujourd'hui très favorable à moins de 0,5 an. Le Département de Haute-Savoie apparaît comme le moins endetté des départements urbains (source : Cabinet Michel Klopfer).





Depuis 2010, le Département s'est désendetté tout augmentant régulièrement ses investissements.

Mais, en n'utilisant pas le levier de l'emprunt depuis 10 ans, le Département a financé ses investissements par son épargne, ce qui a eu pour conséquences de faire peser la charge des investissements sur les seules générations actuelles alors qu'ils bénéficieront aux générations futures.

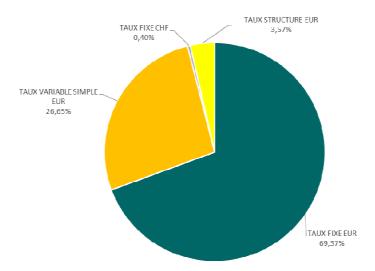
La stratégie d'augmenter l'autofinancement à tout prix n'a pas permis au Département d'accompagner la croissance démographique du territoire en construisant les équipements nécessaires, ni de se doter des ressources humaines indispensables pour un service public de qualité.

A la fin de l'année 2021, l'encours de dette sera de 76,95 M€. L'encours par habitant serait ainsi de 92 € (population INSEE estimée au 1<sup>er</sup> janvier 2021 : 838 480 habitants). Cet encours est composé majoritairement d'emprunts sans risque : il est constitué de 96,03 % de contrats notés 1-A, soit la classification la moins risquée de la charte Gissler.

Il est essentiellement à taux fixe (69,77 %) et en euros (99,6 %).

CD-2022-001 16/26

Graphe présentant la répartition de l'encours estimé au 31/12/2021 par type de taux



Un emprunt structuré (classé 3-E dans la classification Gissler) présente un bilan positif (1,35 M€ d'économies réalisées par le refinancement au regard des conditions de financement initiales), malgré des échéances dégradées depuis 2019. Une présentation détaillée de cet emprunt est réalisée chaque année au moment du vote du Budget Primitif.

Un emprunt à taux fixe (5,5 %) mais libellé en francs suisses est classé 6-F dans la classification Gissler. Il a refinancé en 2002 un emprunt à taux fixe de 6,77 %. Cette opération financière s'est révélée positive jusqu'en 2019, année où le gain sur les intérêts calculés à un taux de 6,77 % est devenu inférieur au cumul des pertes de change payées (liées à la force du franc suisse sur l'euro). La dernière échéance de ce prêt est fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Le bilan définitif de l'opération de refinancement révèle 1,32 M€ de pertes financières.

Il faut en revanche noter que les pertes de change sont faibles au regard des gains de change réalisés avec la perception de la Compensation Financière Genevoise, également libellée en francs suisses.

Tableau présentant la répartition de l'encours estimé au 31/12/2021 selon la classification Gissler

Risque faible			Risque éle		
structures / indices sous-jacents	(1) indices en euros	(3) ecarts d'indices zone euro	(6) autres indices		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement.	23 contrats				
Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple	96,02 % de l'encours				
plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	73 887 845 €				
(E) Multiplicateur jusqu'à 5		1 contrat			
		3,57 % de l'encours			
		2 748 058 €			
(F) Autres types de structure			1 contrat		
			0,40 % de l'encours		
			311 193 €		

CD-2022-001 17/26

### III - LE BUDGET PRIMITIF 2022, 1ère PIERRE DU PLAN DE MANDAT 2022-2028

### 1. Les objectifs stratégiques

Le Département souhaite s'engager dans une dynamique plus ambitieuse de développement au service des hauts-savoyards à travers cinq objectifs :

- 1. avoir une ambition forte sur les investissements pour proposer des infrastructures modernes et performantes et améliorer la qualité de vie des hauts-savoyards,
- 2. veiller à l'excellence environnementale du Département et avoir une stratégie « bascarbone »,
- 3. assumer pleinement la responsabilité sociale du Département, dans les politiques en faveur des personnes en situation de handicap, des personnes âgées, de l'insertion et de l'enfance-famille,
- 4. promouvoir l'image du Département, 1er partenaire des territoires,
- 5. renforcer la qualité de service pour permettre la réalisation du notre projet pour la Haute-Savoie, ce qui passe par :
  - le renforcement des équipes,
  - le développement des outils numériques tant pour gagner en efficience que pour proposer des services performants aux hauts-savoyards, et enfin,
  - l'évaluation des politiques publiques pour entrer dans une dynamique d'adaptation permanente.

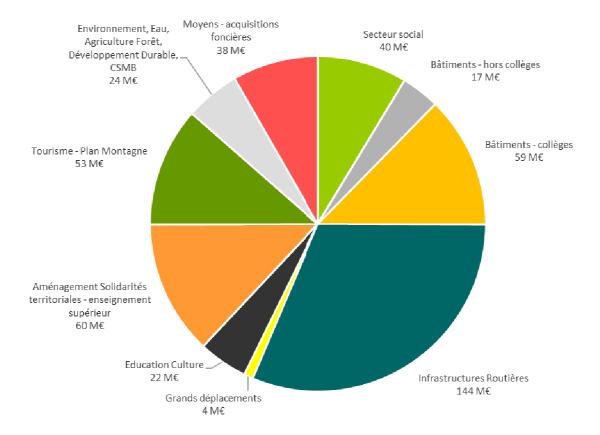
Nous détaillons par la suite ces cinq objectifs stratégiques :

1) Avoir une ambition forte sur les investissements pour proposer des infrastructures modernes et performantes et améliorer la qualité de vie des hauts-savoyards

Un plan d'investissement ambitieux répondant aux exigences fortes de développement du département sera programmé sur les 10 prochaines années. Un renforcement de certaines équipes et des nouvelles structures seront étudiées pour accompagner les services du Département dans la réalisation de ses grands projets structurants du mandat.

CD-2022-001 18/26





4 Mds € d'investissement seront programmés sur 10 ans. On peut d'ores-et-déjà citer certains projets emblématiques :

- l'augmentation à 26 M€ annuels de l'aide aux communes via les Contrats Départementaux d'Avenir et de Solidarité (CDAS),
- le financement du désenclavement du Chablais avec l'A412 et la section A40-Chasseurs,
- l'aménagement de la route départementale entre le Mont Saxonnex et Brison,
- l'aménagement et le développement des trains touristiques,
- le développement raisonné de l'aérodrome d'Annecy,
- le renforcement du soutien à l'investissement des associations,
- l'aménagement des routes départementales RD 22, RD 1508 et RD 3508,
- la rénovation des monuments historiques et du patrimoine départemental,
- le développement de l'enseignement supérieur,
- la construction de 10 collèges et la rénovation de 17 collèges,
- le financement de la réhabilitation du Centre Arthur Lavy,
- la rénovation ou la construction de casernes de pompiers,
- la rénovation de 15 pôles médico-sociaux.

## 2) Veiller à l'excellence environnementale du Département et avoir une stratégie « bas-carbone »

Cette ambition transversale est portée dans toutes les politiques. Le Département s'engagera notamment à :

- permettre la dés-imperméabilisation des sols des collèges et des autres propriétés du Département,
- développer les mobilités actives et bas carbone :

CD-2022-001 19/26

- déployer le plan vélo,
- avoir une politique incitative sur le co-voiturage,
- mettre en œuvre les ascenseurs valléens,
- soutenir et développer les offres ferroviaires,
- assumer le doublement du budget pour l'eau et l'assainissement dès 2022,
- renouveler l'ambition « Espaces Naturels Sensibles » du Département,
- assurer la performance énergétique de tous les bâtiments,
- améliorer la qualité de l'air via les dispositifs de fonds air bois, de financement du Plan de Prévention de l'Air dans la Vallée de l'Arve,
- acquérir du foncier emblématique dans des espaces naturels sensibles,
- soutenir l'apiculture,
- mettre en œuvre des plans en faveur du ski alpin, du ski nordique, des lacs, etc. dans le respect des normes et de l'excellence environnementales.
  - 3) Assumer pleinement la responsabilité sociale du Département, dans les politiques en faveur des personnes en situation de handicap, des personnes âgées, de l'insertion et de l'enfance-famille

Le Département sera aux côtés des plus fragiles, et pour cela il renforce sa politique médicosociale et accompagne les professionnels du secteur avec :

- le développement du nombre de places pour la protection de l'enfance et l'amélioration de la prévention,
- le financement d'extensions ou rénovations d'EHPAD, la création d'établissements pour les personnes en situation de handicap,
- le financement de la revalorisation des salaires des personnels du secteur médicosocial, avec :
  - les effets du SEGUR « élargi à tous » pour des montants maximum de 5,2 M€ pour les professionnels de la Protection de l'Enfance et de 4,5 M€ pour les professionnels du secteur du handicap,
  - les effets de la signature de l'avenant 43 de la convention des services à domicile, pour les professionnels des Services A Domicile (SAD), pour un montant de 5,6 M€.
- L'amélioration de la qualité du service rendu aux usagers en réduisant les délais de traitement des dossiers de la Maison Départementale des Personnes en situation de Handicap (MDPH) et en restaurant les pôles médico sociaux,
- le soutien aux victimes de violences intrafamiliales.

### 4) Promouvoir l'image du Département, 1er partenaire des territoires

Le Département souhaite renforcer son soutien aux territoires, ce qui passe par :

- l'augmentation de l'aide aux Communes à 26 M€ par an au titre des Contrats Départementaux d'Avenir et de Solidarité (CDAS),
- le doublement de l'aide à l'investissement dans l'eau et l'assainissement, qui passe de 10 à 20 M€ chaque année,
- la poursuite du financement de l'électrification rurale au SYANE,
- la proposition d'être terre d'accueil d'évènements internationaux, sportifs, culturels,
- la création de festivals culturels gratuits dans chaque arrondissement pour les hautsavoyards.

Nous étudierons toutes les options d'organisation pour accompagner les ambitions de développement, notamment pour l'organisation d'évènements d'envergure internationale.

CD-2022-001 20/26

5) Renforcer la qualité de service pour permettre la réalisation de notre projet pour la Haute-Savoie

Cette amélioration de la qualité de service aux hauts-savoyards passe par :

 le renforcement des équipes et la modernisation du Département dans son rôle d'employeur

Les services du Département ont fourni, au cours de ces dernières années, d'importants efforts pour limiter la progression de la masse salariale. Cette maîtrise a été induite par l'austérité liée à la baisse des dotations entre 2014 et 2017 puis par la contractualisation avec l'Etat sur l'objectif d'une évolution contrainte des dépenses de fonctionnement.

Cette gestion a **apporté au Département une forte épargne** mais a également **mis à mal les services** et entrainé une dégradation des conditions de travail.

Dans les collèges par exemple, de nombreux professionnels connaissent des situations précaires qui ne permettent pas, sans changement important, d'anticiper l'accueil dans de bonnes conditions dans les années à venir des nouveaux collégiens.

Le Département adoptera une politique de ressources humaines qui permettra de garantir l'efficience des projets engagés, d'accompagner les ouvertures de collèges, de déprécariser certains professionnels du secteur social, d'améliorer les conditions de travail des agents et l'attractivité de la collectivité.

Le Département créera les conditions nécessaires pour rendre le Département-employeur attractif, dynamique et moderne avec :

- le **renforcement des équipes de terrain**, notamment dans le secteur social et de l'éducation, pour accompagner la croissance de la demande sociale et l'ouverture de collèges, et **des équipes supports et d'ingénierie** permettant d'améliorer le pilotage de la collectivité et de réaliser les investissements en maîtrise d'ouvrage, pour un coût net évalué à **3 M**€ en 2022, pour une masse salariale de **133 M**€ en 2021 :
  - la déprécarisation de certains agents,
  - l'adoption d'une politique d'usage des locaux adaptés aux besoins avec notamment l'amélioration de la qualité énergétique des collèges ou l'expérimentation des bureaux partagés dans les services utilisant largement le télétravail,
  - la mise en place (réglementaire) du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP), avec un impact de 5,8 M€ en 2022.
- L'accélération du développement du numérique pour proposer des outils performants aux agents, des plateformes pour les usagers et les partenaires, afin de gagner en efficience, proposer des services performants et faciliter les échanges avec les hautssavoyards.
- L'évaluation des politiques publiques pour entrer dans une dynamique d'adaptation permanente.

CD-2022-001 21/26

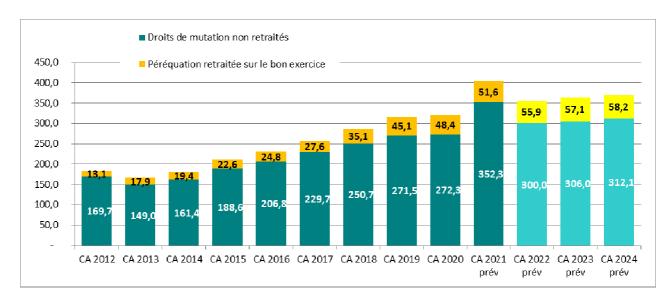
### 2. La stratégie financière

La stratégie financière s'appuie sur le constat d'un besoin fort de rattrapage des investissements et la volonté d'utiliser pleinement les ressources financières dynamiques du Département pour mettre en œuvre un service public de qualité, tout en veillant à préserver la santé financière du Département.

#### Les orientations suivantes en découlent :

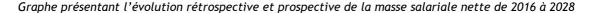
- une projection prudente des DMTO, à 300 M€ en 2022 puis en progression de 2 % par an,

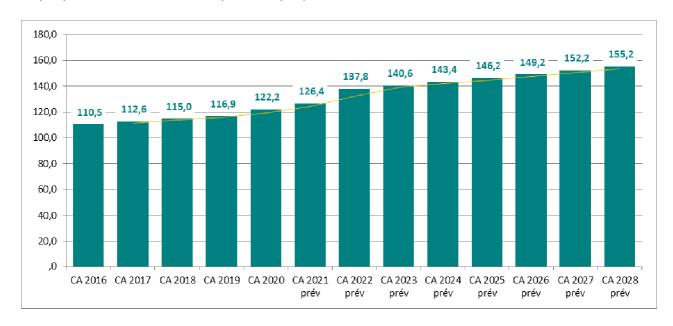




- une gestion stricte des dépenses de fonctionnement avec comme première étape la réalisation effective d'un plan massif d'économies entrepris entre juillet et octobre 2021,
- une évolution de la masse salariale raisonnée pour se donner les moyens de ses ambitions, avec un taux de 2 % par an au-delà des mesures prises en 2022,

CD-2022-001 22/26





- le maintien de mécanismes de provisions protecteurs en cas de retournement de conjoncture,
- des investissements optimisés en forte hausse,
- l'utilisation du levier de la dette bancaire ou obligataire comme élément de bonne gestion de l'investissement,
- la conservation d'un fonds de roulement supérieur à 50 M€,
- la préservation d'une épargne brute supérieure à 15 % et d'une capacité de désendettement inférieure à 6 ans à la fin du mandat.

### a) Une gestion stricte des dépenses de fonctionnement

Sur la période juillet-octobre 2021, un plan massif d'économies et de révision générale des moyens a été réalisé avec les orientations suivantes :

- renforcer la politique de soutien à l'investissement en limitant les interventions en fonctionnement,
- réviser les modes de travail avec par exemple la numérisation de la consommation de sel pour adapter les volumes,
- développer la culture du juste droit pour les allocataires du RSA et les bénéficiaires de subventions,
- rationaliser les interventions relatives aux compétences obligatoires,
- supprimer et/ou limiter les interventions volontaristes,
- développer la culture recettes en :
  - utilisant pleinement les financements européens,
  - organisant une veille active des financements des acteurs partenaires.

Le plan d'économies a abouti à augmenter l'épargne brute de 18 M€ entre deux projets de budget pour 2022.

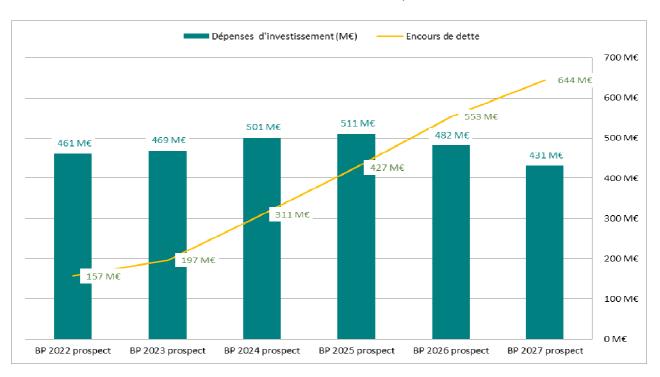
CD-2022-001 23/26

### b) Des investissements optimisés en forte hausse

La stratégie financière permet d'inscrire des investissements très élevés sur le mandat de l'ordre de 400 M€ par an sur le budget principal. Cela représente :

- 4 Mds € votés sur le mandat 2022-2027,
- une progression de 62 % par rapport au mandat précédent 2016-2021 sur les prévisions de réalisé.

Graphe présentant l'évolution prospective de la programmation de l'investissement et de la dette (Dette estimée sur la base d'un taux de réalisation de l'investissement de 70 %)



### c) La nécessité de sécuriser les fondamentaux financiers pour investir massivement

Utiliser le levier de l'emprunt, dans un contexte de taux d'intérêt bas, permettra d'assurer le financement du programme d'investissement tout en préservant les fondamentaux financiers en fin de période en 2027, avec :

- une dette inférieure à 650 M€ sur le budget principal,
- une capacité de désendettement contenue de moins de 6 années.

CD-2022-001 24/26



En 2022, le Département entend entamer une campagne d'emprunt selon les modalités suivantes :

- emprunt bancaire de 50 M€ sur le budget annexe de la Compensation Financière Genevoise (CGF) sur une durée de 20 ans, avec une capacité de tirage sur 12 ou 24 mois,
- emprunt de 100 M€ sur le budget principal pour financer le programme d'investissement avec une évaluation de la réalisation des dépenses d'investissement à hauteur de 300 M€:
  - emprunt de 50 M€ à souscrire au 1<sup>er</sup> semestre 2022 auprès des banques, sur une durée de 20 ans, avec une capacité de tirage sur 12 ou 24 mois,
  - obligations à émettre pour 50 M€ au 2<sup>nd</sup> semestre 2022.

Il est proposé à l'Assemblée départementale de bien vouloir donner acte à M. le Président du Conseil départemental de la présentation des orientations budgétaires pour l'année 2022 et des Autorisations de Programmes et leurs Crédits de Paiement prévisionnels jointes en annexes, permettant la réalisation de ces orientations.

CD-2022-001 25/26

Le Conseil départemental, après en avoir débattu, à l'unanimité,

**DONNE ACTE** à M. le Président du Conseil départemental de la présentation des orientations budgétaires pour l'année 2022 et des Autorisations de Programmes et leurs Crédits de Paiement prévisionnels jointes en annexe, permettant la réalisation de ces orientations.

Délibération télétransmise en Préfecture le 01/02/2022 , Publiée et certifiée exécutoire, le 03/02/2022, Signé, Pour le Président du Conseil départemental, Le Directeur de l'Assemblée, Jean-Pierre MORET Ainsi fait et délibéré, Pour extrait conforme, Signé, Le Président du Conseil départemental, M. SADDIER Martial

CD-2022-001 26/26



### Débat d'Orientations Budgétaires 2022

Conseil départemental du 31 janvier 2022 Bureau Exécutif du 10 janvier 2022 Commission Finances du 10 janvier 2022

### **Sommaire**

- I. Le contexte mondial, français et haut-savoyard
  - 1. La situation économique et sociale
  - 2. Les dispositions du Projet de loi de finances 2022
- II. La situation financière du Département, analyse rétrospective
  - 1. Une section de fonctionnement préservée dans la crise
  - 2. Des dépenses d'investissement élevées, un désendettement poursuivi
- III. Le budget primitif 2022, 1ère pierre du plan de mandat 2022-2028
  - 1. Les objectifs stratégiques
  - 2. La stratégie financière

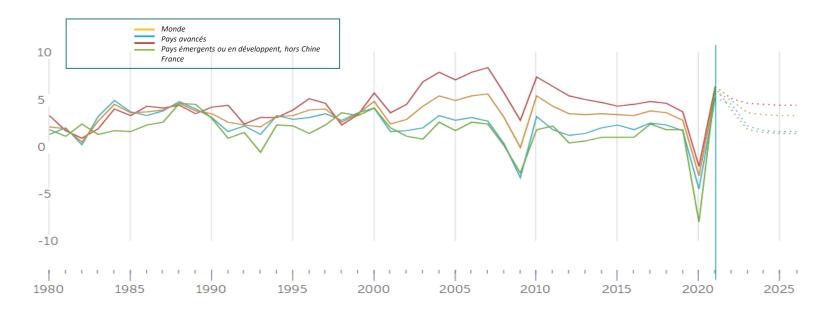
### L'économie mondiale rebondit malgré des répliques épidémiques : la reprise se poursuit après le trou d'air de 2020

Selon les projections du Fonds Monétaire International (FMI), l'activité mondiale devrait croître de 5,9 % en 2021 et de 4,9 % en 2022.

Les vagues de contamination n'ont pas touché les pays de la même façon.

Pour nos industries et nos projets, les répercutions internationales se font sentir sur les coûts de l'énergie, les difficultés d'approvisionnement, la pénurie de certains biens intermédiaires, la hausse des matières premières, ainsi que sur les délais d'approvisionnement.

### Graphe présentant la prospective du FMI d'évolution du PIB de différentes zones / réalisé en octobre 2021



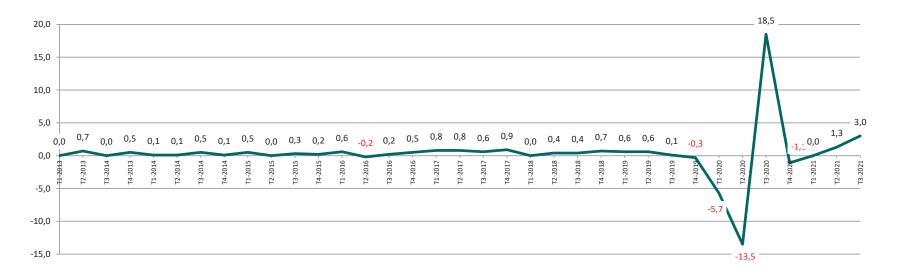
### En France, « après l'épreuve, une reprise rapide mais sous tension »

La croissance française s'est effondrée en 2020 avec une baisse de 13,5 % au 2<sup>ème</sup> trimestre 2020 et les effets de la 2<sup>ème</sup> vague de la crise sanitaire au 4<sup>ème</sup> trimestre.

### Le retour de l'activité à son niveau d'avant-crise est prévu courant 2022.

Les effets des vagues DELTA et OMICRON semblent localisés (sur l'industrie du ski par exemple), ils seront faibles à l'échelle nationale et sur l'année 2022.

Graphe présentant la croissance trimestrielle en France (en % du PIB), données INSEE



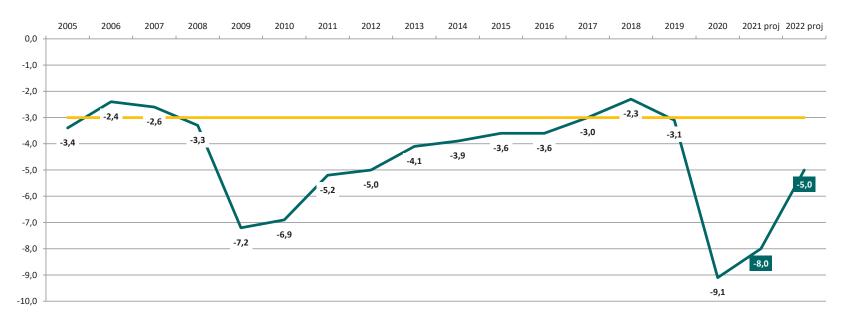
### En France, un choc d'une ampleur inédite sur les finances publiques

Après le niveau inédit de - 9,1 % en 2020, le déficit public, exprimé en % de PIB, se réduirait dès 2021 à - 8,0 % en raison du rebond de l'activité et de recettes fiscales plus favorables.

En 2022, le gouvernement prévoit une réduction forte du déficit à la faveur de la poursuite du rebond de l'économie et de l'extinction des mesures de soutien.

La dette publique atteindrait 115,3 % du PIB. Le solde budgétaire s'établirait à − 197,4 Md€ en 2021, il est prévu à - 143,4 Md€ en 2022.

Graphe présentant le déficit public en France (en % du PIB), données INSEE et Gouvernement (les données en bleu sont prévisionnelles)



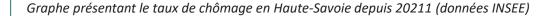
Données actualisées au 05/01/2022 : Interview du ministre de l'Economie et des Finances , Bruno le maire, au « Figaro ».

### En France, l'emploi durement touché mais préservé grâce au « quoi qu'il en coûte »

Le taux chômage\*, en France métropolitaine, se situe au 3ème trimestre 2021 à 7,9 %. Il était en baisse quasi constante depuis le 2ème trimestre 2015 où il avait atteint un niveau record avec 10,2 %. Il a atteint son niveau le plus fort au 3ème trimestre 2020 avec 8,9 %. Il se maintient depuis le 4ème trimestre 2020 à un niveau inférieur à 8 %.

Au niveau national, les demandeurs d'emploi sont au nombre de 3,307 millions (catégorie A, source pôle emploi) en baisse de 10,0 % sur un an. La situation du marché du travail s'est normalisée au 3ème trimestre 2021 mais, selon les prévisions de la Banque de France, pourrait, avec la résurgence de l'épidémie, perdre en dynamisme. La progression de l'emploi sur l'année serait alors modeste et le taux de chômage se stabiliserait à 7,9 % en 2022.

La situation en Haute-Savoie reste privilégiée avec un taux de chômage de 6,4 % au 3<sup>ème</sup> trimestre 2021 (données INSEE semi-définitives). Son niveau le plus haut depuis 2015 a été atteint au 3<sup>ème</sup> trimestre 2020 avec 7,5 %.





<sup>\*</sup>Taux de chômage en France métropolitaine au sens du bureau international du travail : rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre d'actifs. Données INSEE.

Page 6

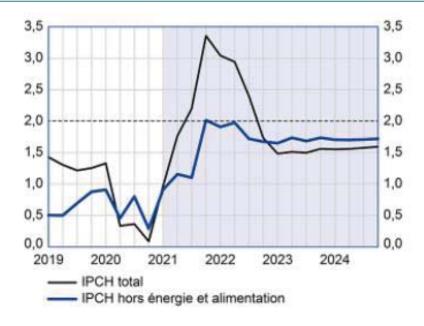
### En France, un pic d'inflation ou une nouvelle ère plus inflationniste?

Après une forte baisse entre novembre 2018 et décembre 2020 où elle était passée de plus de 2% à 0%, l'inflation est repartie à la hausse en janvier 2021 et devrait connaître, selon les projections de la Banque de France, un pic vers 3,5 % fin 2021, avec une forte contribution de sa composante énergétique.

Elle repasserait au-dessous de 2 % d'ici fin 2022.

Bien que la poussée actuelle soit liée à la réouverture simultanée des économies mondiales et des phénomènes de pénuries qui l'accompagnent, l'inflation pourrait durer quelques trimestres encore et être plus forte que prévue.

Graphe présentant l'évolution trimestrielle de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), en % (données INSEE jusqu'au 3ème trimestre 2021, projections Banque de France sur fond bleuté)



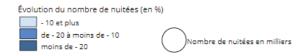
### Les effets de la crise sanitaire sur le tourisme en Haute-Savoie

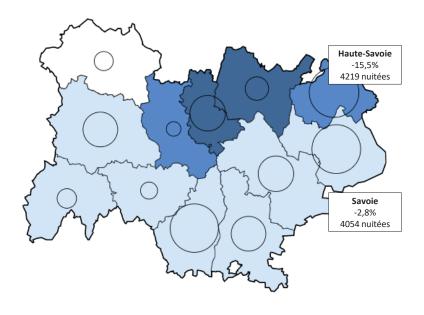
En 2021, sur l'ensemble de la saison estivale, la fréquentation de tous les types d'hébergements a diminué en Auvergne-Rhône-Alpes, mais de façon moins marquée qu'en France métropolitaine ( $-11\,\%$  contre  $-19\,\%$ ).

La clientèle étrangère a été beaucoup moins présente qu'à la même période de 2019 (avec une baisse de 41 % du nombre de nuitées), alors que la clientèle résidente s'est quasi maintenue (– 0,7 %).

Au cours de la saison d'été 2021, **4,2 millions de** nuitées ont été enregistrées dans l'ensemble des hébergements touristiques de Haute-Savoie, soit 15,5 % de moins qu'en 2019.

Graphe présentant la fréquentation de la saison d'été 2021 et évolution entre les saisons estivales 2019 et 2021 (mai à août)





• Sources: Note INSEE Flash Auvergne-Rhône-Alpes n°94 – Décembre 2021

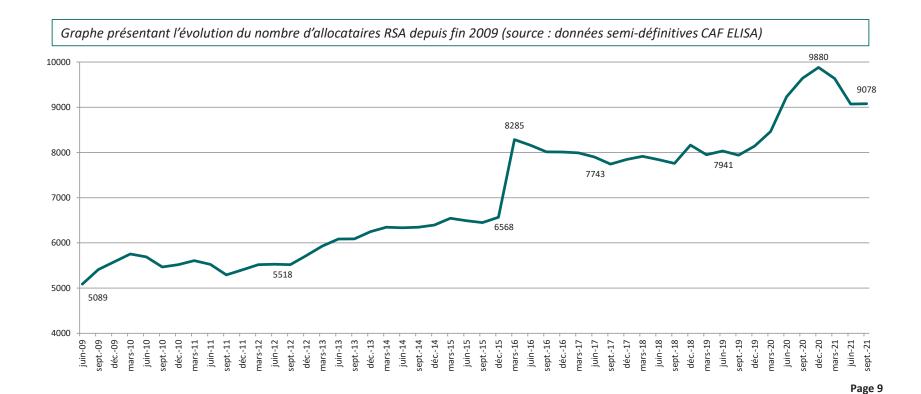
Page 8

### Les conséquences sociales de la crise sanitaire en Haute-Savoie

Le nombre d'allocataires du RSA a fortement crû au démarrage de la crise sanitaire, passant de 8 197 en février 2020 à 9 880 en décembre 2020, soit une progression de 21 %.

Les premiers mois de l'année 2021 ont été marqués par une nette tendance baissière, mais depuis juin 2021, est constatée une stabilité avec un chiffre consolidé de 9 078 en septembre 2021.

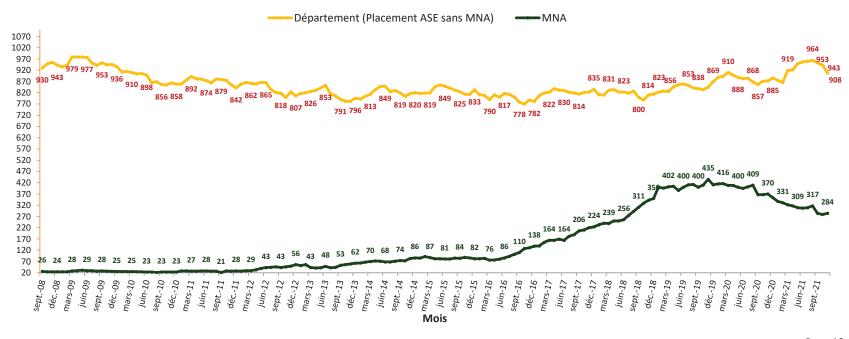
Des incertitudes liées à la réforme de l'assurance chômage continuent auxquelles s'ajoutent celles liées aux effets des vagues successives de la Covid-19.



### Une dynamique importante de l'activité de protection de l'enfance en Haute-Savoie

Les années 2020 et 2021 semblent amorcer un virage important dans l'aide sociale à l'enfance avec d'une part une hausse des placements, principalement en Maisons d'Enfants à Caractère Social (908 hors Mineurs Non Accompagnés, MNA), et d'autre part une baisse du nombre des MNA (284), soit 1192 placements au total.

Graphe présentant l'évolution du nombre de placements ASE de septembre 2008 à novembre 2021 (données internes)



## La Haute-Savoie : une croissance démographique forte mais en décélération

### Entre 2001 et 2021, le Département a gagné près de 190 000 habitants, soit l'équivalent du Département du Gers.

En janvier 2021, selon une estimation provisoire de l'INSEE, la Haute-Savoie compterait 838 480 habitants.

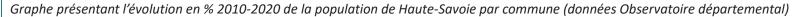
#### Graphe présentant l'évolution annuelle de la population de Haute-Savoie de 2001 à 2021 (données INSEE)

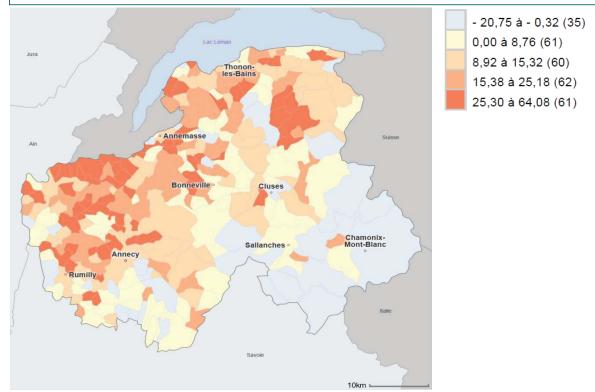


### La croissance démographique de la Haute-Savoie est la 5ème plus forte de France métropolitaine

Elle est portée à la fois par les naissances et les migrations, **fortement liée à l'attractivité de Genève et de la plupart des grandes aires urbaines**. Certaines communes de montagne restent en revanche à l'écart de cette croissance.

Sur la période 2013-2019, l'évolution annuelle de la population en Haute-Savoie est de 1,2 %, la moitié est due au solde naturel, l'autre moitié au solde migratoire. C'est le double de l'évolution en Auvergne-Rhône-Alpes avec 0,6 % et le triple de l'évolution en France métropolitaine avec 0,4 % (source INSEE Flash Auvergne-Rhône-Alpes n° 95 – décembre 2021).



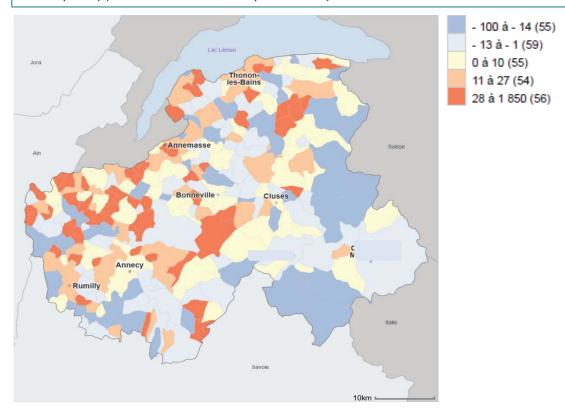


### En Haute-Savoie, la population d'élèves collégiens en forte hausse

En 2021, plus de 42 000 collégiens sont scolarisés en Haute-Savoie (établissements privés et publics).

Plus de 4 000 élèves supplémentaires sont attendus d'ici 2030.

Graphe présentant l'évolution en % 2010-2020 du nombre de collégiens étudiant en Haute-Savoie par commune (établissements publics et privés) (données Observatoire départemental)



#### Atouts et défis de la Haute-Savoie

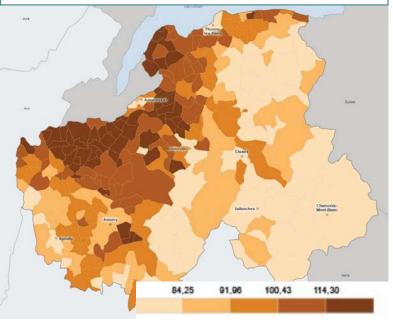
Une forte croissance des revenus : le revenu médian haut-savoyard en 2018 est le plus haut de France métropolitaine (hors Ile-de-France) avec 26 600 € par ménage.

Une amplitude des inégalités importante : en 2018, la Haute-Savoie avait le meilleur classement national avec un taux de pauvreté de 8,9 %. Il est cependant le Département dont la répartition des revenus (écart entre les 10% les plus pauvres et les 10% les plus riches) est la plus inégalitaire de France métropolitaine (hors Ile-de-France).

Une dépendance vis-à-vis du Canton de Genève qui s'affirme avec, en 2020, près de 94 391 travailleurs transfrontaliers, dont 15 000 suisses.

Une économie diversifiée et productive avec des secteurs puissants comme le décolletage et le tourisme mais fortement fragilisés par la crise sanitaire et économique, et la mutation de l'activité (voiture électrique).

Graphe présentant le niveau de vie (l'indice 100 correspond à la moyenne) (données Observatoire départemental)

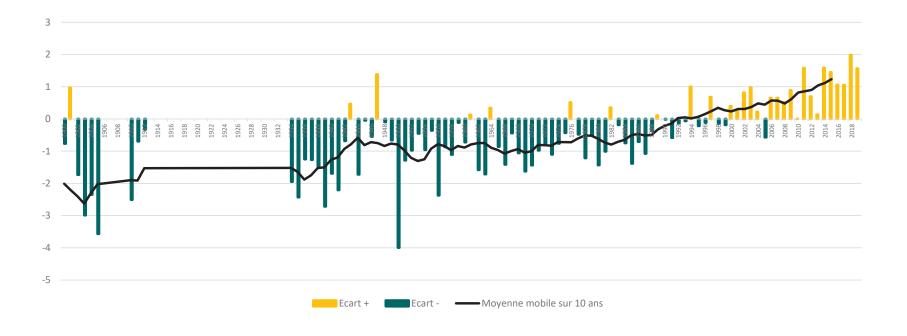


Le marché de l'immobilier est dynamique et permet au Département de bénéficier de ressources élevées de Droits de mutation à titre onéreux. Mais l'accès au logement des moins favorisés est de plus en plus difficile.

Le trafic routier est dense en raison de la forte hausse des déplacements pendulaires, liée notamment au prix élevé de l'immobilier à proximité de la Suisse.

## En Haute-Savoie, des enjeux environnementaux prégnants

Graphe présentant l'évolution des températures à Chamonix (C°) de 1902 à 2019 (par rapport à la température moyenne annuelle mobile sur 10 ans) (données sources : Météo France)



#### Les projections économiques du Gouvernement

Dans la loi de finances 2022, le gouvernement retient une croissance de 6 % du PIB en 2021 et 4 % en 2022.

Il prévoit un déficit public à 8,4 % du PIB en 2021 et 4,8 % en 2022.

La dette publique de 115,6 % du PIB en 2021 s'établirait à 114 % du PIB en 2022.

L'impact de mesures d'ampleur déjà annoncées par le Gouvernement (grand plan d'investissement, revenu d'engagement notamment) n'est pas intégré.

La loi de finances prévoit l'extinction progressive du « quoi qu'il en coûte ».

Il n'est pas prévu de nouveaux « contrats de Cahors ». Toutefois, le Gouvernement évoque une future « reprise de la démarche contractuelle afin d'associer les collectivités à la relance et à la maîtrise nécessaire des dépenses publiques ».

#### Les dispositions du projet de loi de finances relatives aux collectivités locales

Le mécanisme de péréquation horizontale sur les droits de mutation est maintenu.

Le montant et le périmètre de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est stabilisé.

La loi de finances 2022 adopte l'expérimentation du transfert à l'Etat de l'instruction administrative, de la décision d'attribution et du financement du Revenu de Solidarité Active (RSA) avec une gestion déléguée aux caisses des allocations familiales.

La LF 2022 crée un droit à compensation pour l'Etat avec la reprise de certaines recettes :

- Les fractions de Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE),
- Le fonds de mobilisation départementale pour l'insertion (FDMI), le dispositif de compensation péréquée (DCP), les frais de gestion de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB),
- Pour le solde non couvert, reprise d'une fraction maximum de 20 % du produit des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) ainsi que d'une part du produit de la taxe sur la valeur ajoutée départementale (TVAD).

#### Le Département de la Haute-Savoie n'a pas choisi d'être expérimentateur.

Un nouveau régime unifié de responsabilité applicable aux comptables et aux ordonnateurs est défini :

- L'objectif est de réprimer les fautes caractérisées par un impact financier significatif et non plus les fautes purement formelles ou procédurales,
- Il entraine l'abrogation du régime particulier de responsabilité personnelle et pécuniaire (RPP) des comptables publics,
- Une juridiction unifiée sera en charge de la répression des fautes ; une cour d'appel financière est créée ; la cassation sera traitée par le Conseil d'Etat.

### **Sommaire**

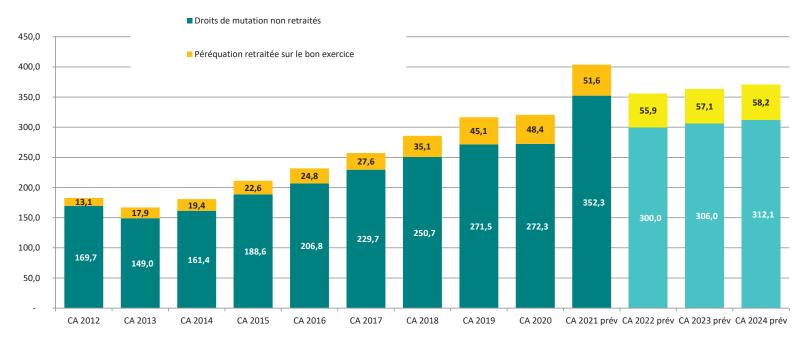
- I. Le contexte mondial, français et haut-savoyard
  - 1. La situation économique et sociale
  - 2. Les dispositions du Projet de loi de finances 2022
- II. La situation financière du Département, analyse rétrospective
  - 1. Une section de fonctionnement préservée dans la crise
  - 2. Des dépenses d'investissement élevées, un désendettement poursuivi
- III. Le budget primitif 2022, 1ère pierre du plan de mandat 2022-2028
  - 1. Les objectifs stratégiques
  - 2. La stratégie financière

## La hausse exceptionnelle des DMTO en 2021

Malgré le renforcement des mécanismes de péréquation horizontale assis sur les DMTO, les recettes nettes de DMTO augmentent en 2021, de manière exceptionnelle, avec un taux de progression de 31 % (+ 85 M€).

Cette dynamique est sans doute en partie le résultat d'un rattrapage de transactions non réalisées en 2020. Il semble nécessaire de rester prudent dans la prévision de cette recette pour le mandat à venir, avec une projection annuelle de 300 M€ à compter de 2022, puis une évolution de 2 % par an.

Graphe présentant l'évolution rétrospective des DMTO et de la péréquation (rouge) en M€ depuis 2012



#### 1. Une section de fonctionnement préservée dans la crise

## Des dépenses exceptionnelles sous l'effet de la crise sanitaire

Pour accompagner le territoire, aider les plus fragiles et soutenir ses agents, le Département a décidé de **mesures exceptionnelles** en 2020 puis en 2021

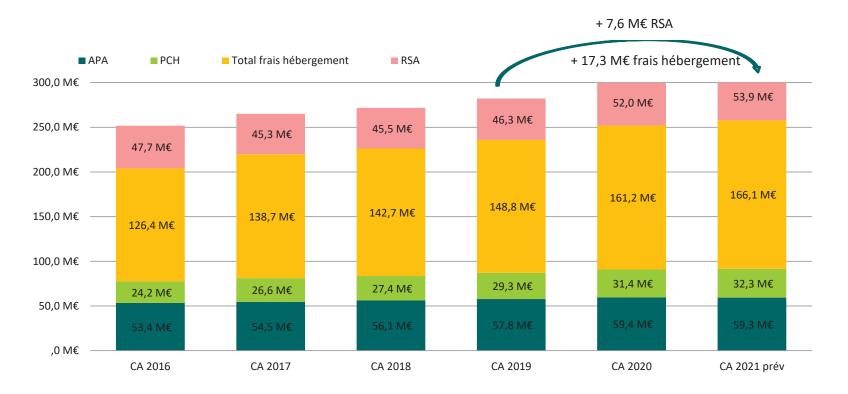
Tableau présentant l'effet financiers de la	crise sanitaire sur les dépenses quantifiables	2021 BP					
	TOTAL	17,5 M€					
	Dépenses volontaires exceptionnelles	16,5 M€					
	Dépenses de soutien au territoire	16,5 M€					
	Soutien aux communes et intercommunalités						
	Aide Seciale d'User per						
	Aide Sociale d'Urgence						
	Aide à la filière Tourisme via le fonds "Région Unie"						
	Aide aux refuges et centres de vacances pour enfants et adolescents						
	Aide aux clubs sportfis de haut niveau						
	Aide exceptionnelle pour les frais de nettoyage dans les collèges						
	Financement d'une machine produisant des masques	0.6 146					
	Financement de respirateurs pour les CH de HS  Crédits cantonnalisés et fonds d'aide à l'action culturelle	0,6 M€					
	CDAS	3,0 M€					
	Fonds d'Aide aux Jeunes Saisonniers	0,4 M€					
		1					
	Plan Montagne (Soutien collectivités supports stations) Plan Montagne (Dotation Ski-Clubs + Comité Ski Mont-Blanc)	10,4 M€ 1,2 M€					
	Plan culture	0,9 M€					
	Dépenses de personnel	0,0 M€					
		0,0 1110					
	Doublement de l'IJE des assistants familiaux						
	Primes Covid aux assistants familiaux						
	Primes Covid aux personnels des établissements de protection de l'enfance						
	Primes Covid au personnel départemental						
	Primes Covid aux personnels des établissements médico-sociaux						
	*déduction de la dotation de 0,568 M€ de la CNSA pour la prise en charge à 50% de la						
	prime dans les établissements pour Personnes Agées, hors Résidences Autonomie						
	Financement des jeunes contractuels mis à dispositon dans les ESMS						
	Hausse du recours aux contracuels						
	Dépenses supplémentaires contraintes	1,0 M€					
	Achats de fournitures, produits d'entretien, équipements de protection						
	(masques, gants, gel, tests COVID)						
	Décret 29 juin 2020 relatif au financement des heures non réalisés des						
	services d'aide et d'accompagnement à domicile / Protection de l'Enfance /						
	Personnes âgées - Personnes handicapées						

## Les dépenses de RSA et de protection de l'enfance augmentent fortement

La crise sanitaire et les confinements ont fragilisé les situations économiques et fait exploser des familles déjà fragiles.

Cela a entraîné une hausse du coût du financement du RSA et une saturation des établissements de protection de l'enfance.

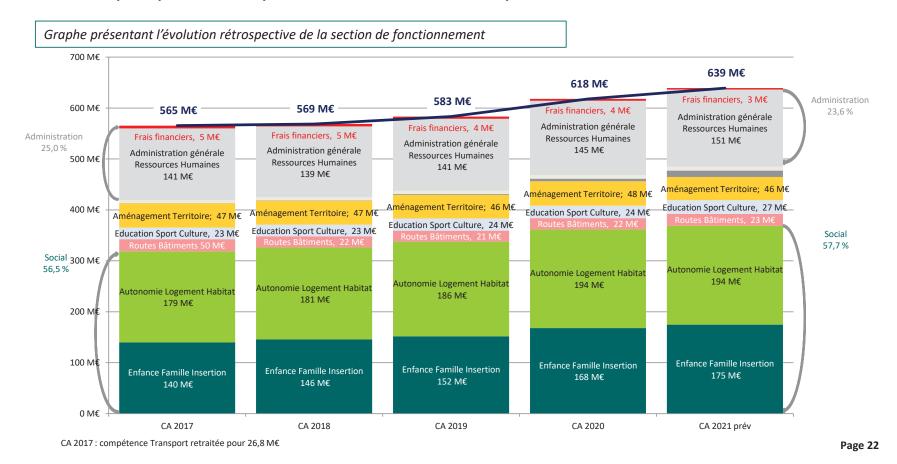
Graphe présentant l'évolution des allocations individuelles de solidarité (RSA, APA, PCH) et les frais d'hébergement depuis 2016



## Fin 2019, un effet ciseau était projeté en 2020 ; il a été supprimé par la hausse exceptionnelle des recettes en 2021

Le contrat de Cahors fixant l'objectif de hausse maximum des dépenses de fonctionnement de 1,20 % par an et de réduction de la dette a contraint durablement les marges de manœuvre du Département.

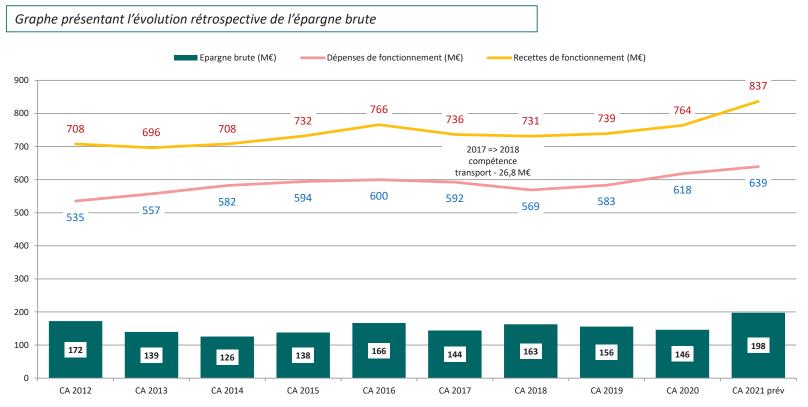
Entre 2017 et 2021, les dépenses totales (hors compétences transport) ont augmenté de 74 M€ dont 50 M€ de dépenses sociales. Les politiques sociales représentent, en 2021, 57,7 % des dépenses totales.



## L'épargne brute, en repli en 2019 et 2020, progresserait à nouveau en 2021

Au plus fort de la crise, le Département a décidé de mesures exceptionnelles tout en conservant un très bon niveau d'épargne sous l'effet d'une gestion rigoureuse des dépenses et de la très forte dynamique des DMTO.

L'épargne brute, après avoir enregistré un repli de 7 M€ en 2019 puis de 10 M€ en 2020, connaîtrait, fin 2021, une hausse forte induite par la hausse des DMTO.



L'épargne brute constitue la ressource interne dont dispose la collectivité pour d'abord rembourser son annuité de dette ensuite financer les investissements de l'exercice

Page 23

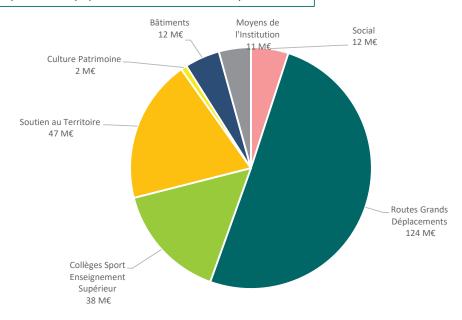
#### Des investissements en hausse consacrés aux infrastructures routières, au soutien au territoire et aux collèges

Le rythme des investissements s'est intensifié ces dernières années avec en moyenne 40 % de subventions versées (plus de 2/3 pour les communes et intercommunalités) et 60 % d'investissements en maitrise d'ouvrage. Près de la moitié des investissements a été consacrée à la voirie et aux déplacements.

En 2020, avec 236 €/hab contre une moyenne de 156 €/hab, le Département de Haute-Savoie a un niveau d'investissement parmi les plus élevés des départements urbains (étude Cabinet Michel Klopfer).

Les dépenses d'équipement s'élèveraient à plus de 250 M€ en 2021, soit une hausse de 30 M€ par rapport à 2020, portée principalement par les investissements dans les collèges et les routes départementales.

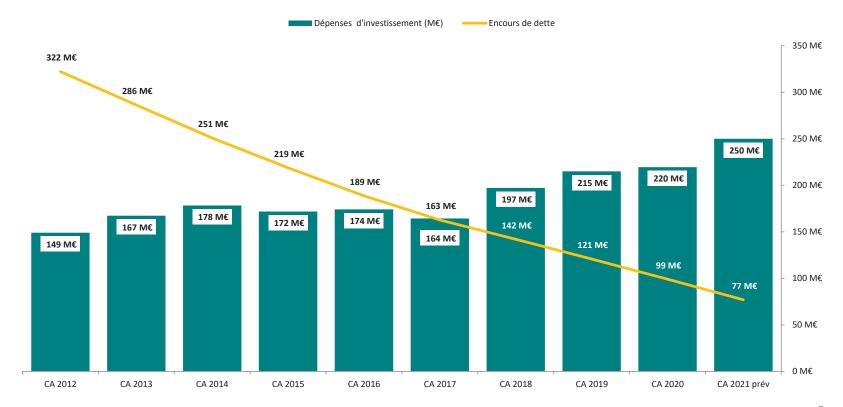
Graphe présentant la structure des dépenses d'équipement du CA 2021 anticipé



## Un niveau d'investissement croissant accompagné d'un long désendettement

Les investissements ont augmenté entre 2017 et 2021 de 86 M€, alors que le capital de la dette a diminué dans les mêmes proportions passant, sur la même période, de 163 M€ à 77 M€.

Graphe présentant l'évolution rétrospective de l'encours de dette et des dépenses d'investissement

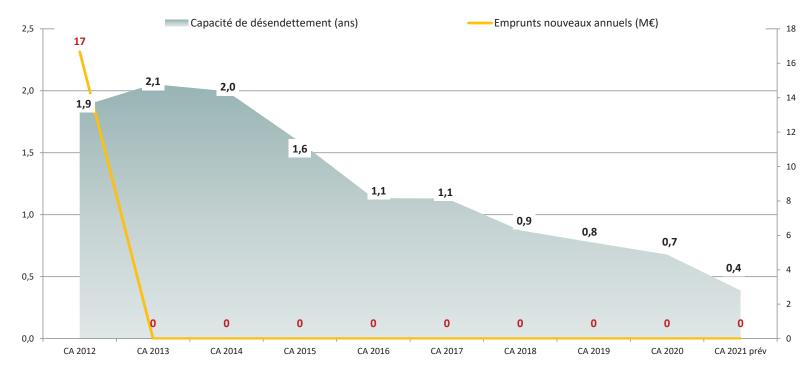


Page 25

## La fin d'un cycle de désendettement

L'autofinancement a été la principale source de financement des investissements. De fait, la capacité de désendettement du Département est aujourd'hui très favorable à moins de 0,5 an. Le Département de Haute-Savoie apparaît comme le moins endetté des départements urbains (source : Cabinet Michel Klopfer).

Graphe présentant l'évolution rétrospective de la capacité de désendettement (en années)

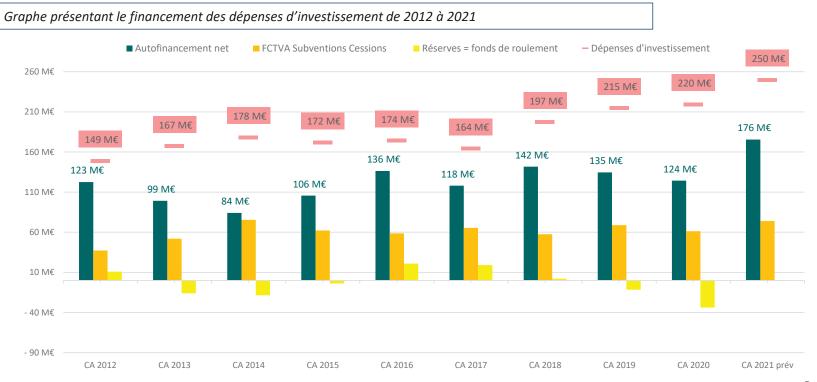


Page 26

#### L'autofinancement, principale source de financement des investissements

En n'utilisant pas le levier de l'emprunt depuis 10 ans, le Département a financé ses investissements par son épargne, ce qui a pour conséquence de faire peser la charge des investissements sur les seules générations actuelles alors qu'ils bénéficieront aux générations futures et aux populations touristiques.

La stratégie d'augmenter l'autofinancement à tout prix n'a pas permis au Département d'accompagner la croissance démographique du territoire en construisant les équipements nécessaires, ni de se doter des ressources humaines indispensables pour fournir un service public de qualité.



## Un encours de dette composé majoritairement d'emprunts sans risque

A la fin de l'année 2021, l'encours de dette sera de 77 M€. L'encours par habitant serait ainsi de 92 € (population INSEE estimée au 1<sup>er</sup> janvier 2021 : 838 480 habitants).

La dette est essentiellement à taux fixe (69 %) et en euros (99,6 %). Elle est constituée de 96 % de contrats notés 1-A, soit la classification la moins risquée de la charte Gissler.

### Graphe présentant la répartition de l'encours estimé au 31/12/2021 par type de taux

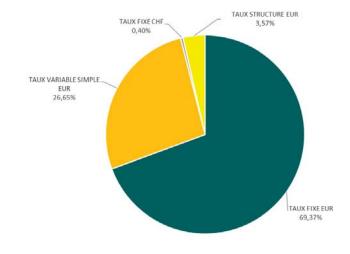


Tableau présentant la répartition de l'encours estimé au 31/12/2021 selon la classification Gissler

	Risque faible		Risque eleve
structures / indices sous-jacents	(1) indices en euros	(3) ecarts d'indices zone euro	(6) autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement.	23 contrats		
Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple	96,02 % de l'encours		
plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	73 887 845 €		
(E) Multiplicateur jusqu'à 5		1 contrat	
		3,57 % de l'encours	
		2 748 058 €	
(F) Autres types de structure			1 contrat
			0,40 % de l'encours
			311 193 €

Page 28

### **Sommaire**

- I. Le contexte mondial, français et haut-savoyard
  - 1. La situation économique et sociale
  - 2. Les dispositions de la loi de finances 2022
- II. La situation financière du Département, analyse rétrospective
  - 1. Une section de fonctionnement préservée dans la crise
  - 2. Des dépenses d'investissement élevées, un désendettement poursuivi
- III. Le budget primitif 2022, 1ère pierre du plan de mandat 2022-2028
  - 1. Les objectifs stratégiques
  - 2. La stratégie financière

Le Département souhaite s'engager dans une dynamique plus ambitieuse de développement au service des hauts-savoyards à travers 5 objectifs :

- 1. Avoir une ambition forte sur les investissements pour proposer des infrastructures modernes et performantes et améliorer la qualité de vie des hauts-savoyards,
- 2. Veiller à l'excellence environnementale du Département et avoir une stratégie « bas-carbone »
- 3. Assumer pleinement la responsabilité sociale du Département, dans les politiques en faveur des personnes en situation de handicap, des personnes âgées, de l'insertion et de l'enfance-famille,
- 4. Promouvoir l'image du Département, 1er partenaire des territoires,
- 5. Renforcer la qualité de service pour permettre la réalisation du plan de notre projet pour la Haute Savoie, ce qui passe par
  - Le renforcement des équipes,
  - Le développement des outils numériques tant pour gagner en efficience que pour proposer des services performants aux hauts-savoyards, et enfin,
  - L'évaluation des politiques publiques pour entrer dans une dynamique d'adaptation permanente.

# 1. Avoir une ambition forte sur les investissements pour proposer des infrastructures modernes et performantes et améliorer la qualité de vie des hauts-savoyards : 4 Milliards d'euros d'investissement programmés sur 10 ans

Un plan d'investissement ambitieux répondant aux exigences fortes de développement du Département sera programmé sur les 10 prochaines années. De nouvelles structures seront étudiées pour accompagner les services du Département dans la réalisation de ses grands projets structurants du mandat.

## Projets phares d'investissement (1/3)

Aménagement de pistes cyclables, mise en œuvre du plan vélo

Construction d'ascenseurs valléens

Augmentation à 26 M€ par an de l'aide aux communes (CDAS)

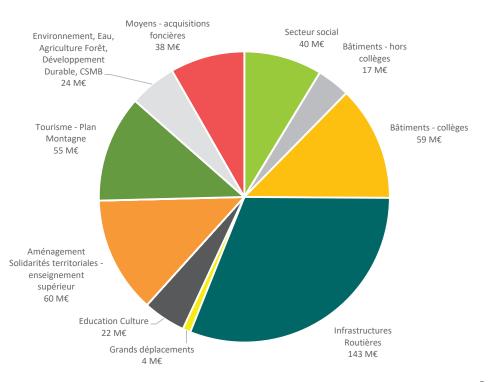
Doublement du budget pour l'eau et l'assainissement

Mise en œuvre du Plan ski nordique et du plan ski Alpin

Aide aux espaces naturels sensibles, acquisition de foncier, alpages

Financement du désenclavement du Chablais : A 412 et section A40-Chasseurs

Graphe présentant la répartition par politique des crédits d'investissements prévus au budget primitif 2022



Page 31

# 1. Avoir une ambition forte sur les investissements pour proposer des infrastructures modernes et performantes et améliorer la qualité de vie des hauts-savoyards : 4 Milliards d'euros d'investissement programmés sur 10 ans

Projets phares d'investissement (2/3)
Aménagement de la RD entre le Mont Saxonnex et Brison
Aménagement et développement des trains touristiques
Aide aux agriculteurs
Développement raisonné de l'Aérodrome
Renforcement du soutien aux associations
Aménagement des RD 22, RD 1508 et 3508
Rénovation des monuments historiques et du patrimoine départemental
Développement de l'enseignement supérieur

Projets phares d'investissement (3/3)
Construction de 10 collèges
Rénovation de 17 collèges
Financement de la réhabilitation du Centre Arthur Lavy
Rénovation reconstruction des casernes de pompier
Rénovation de 15 Pôles Médico-Sociaux

#### 2. Veiller à l'excellence environnementale du Département et avoir une stratégie bas carbone

Ambition transversale, toutes les politiques sont parties prenantes.

Le Département s'engagera notamment à :

- Assurer et permettre la désimperméabilisation des sols des collèges et des autres propriétés du Département,
- Mettre en œuvre un Plan vélo et développer les mobilités douces,
  - Avoir une politique incitative sur le co-voiturage,
  - Mettre en œuvre les ascenseurs valléens,
  - Soutenir et développer l'offre ferroviaire,
- Assumer le doublement du budget pour l'Eau et l'Assainissement dès 2022,
- Renouveler l'ambition « Espaces Naturels Sensibles » du Département,
- Assurer la performance énergétique de tous les bâtiments,
- Améliorer la qualité de l'air via les dispositifs de fonds air bois, de financement du Plan de Prévention de l'Air dans la Vallée de l'Arve
- Acquérir du foncier emblématique dans des espaces naturels sensibles,
- Soutenir l'apiculture,
- Mettre en œuvre les plans lacs, alpins et ski nordique dans le respect des normes environnementales.

Page 33

## 3. Assumer pleinement la responsabilité sociale du Département, dans les politiques en faveur des personnes en situation de handicap, des personnes âgées, de l'insertion et de l'enfance-famille

Le Département sera aux côtés des plus fragiles et pour cela il renforce sa politique médico-sociale et accompagne les professionnels du secteur avec :

- le développement du nombre de places pour la protection de l'enfance et l'amélioration de la prévention,
- le financement d'extensions ou de rénovations d'EHPAD, la création d'établissements pour les personnes en situation de handicap,
- le financement de la revalorisation des salaires des personnels du secteur médico social, avec
  - Les **effets du SEGUR « élargi à tous »** pour des montants maximums de 5,2 M€ pour les professionnels de la protection de l'enfance et de 4,5 M€ pour les professionnels du secteur du handicap,
  - Les **effets de la signature de l'avenant 43 de la convention des services à domicile**, pour les professionnels des Services à Domicile (SAD), pour un montant de 5,6 M€,
- l'amélioration de la qualité du service rendu aux usagers en réduisant les délais de traitement des dossiers de la Maison Départementale des Personnes en situation de Handicap (MDPH) et en restaurant les pôles médico sociaux,
- le soutien aux victimes de violences intrafamiliales.

#### 4. Promouvoir l'image du Département, 1er partenaire des Territoires

Le Département souhaite renforcer la démocratie locale, ce qui passe par :

- L'augmentation de l'aide aux communes à 26 M€ par an au titre des Contrats Départementaux d'Avenir et de Solidarité (CDAS),
- Le doublement de l'aide à l'investissement dans l'eau et l'assainissement qui passe de 10 à 20 M€ par an,
- La poursuite du financement de l'électrification rurale au SYANE,
- La proposition d'être terre d'accueil d'évènements internationaux, sportifs, culturels,
- La création de festivals culturels gratuits dans chaque arrondissement pour les hauts-savoyards.

Nous étudierons toutes les options d'organisation pour accompagner les ambitions de développement, notamment pour l'organisation d'évènements d'envergure internationale.

#### 5. Renforcer la qualité de service pour permettre la réalisation de notre projet pour la Haute-Savoie

Cette amélioration de la qualité de service aux hauts-savoyards passe par :

- Le renforcement des équipes et la modernisation du Département dans son rôle d'employeur,

Les services du Département ont fourni, au cours de ces dernières années, d'importants efforts pour limiter la progression de la masse salariale. Cette maîtrise a été induite par l'austérité liée à la baisse des dotations entre 2014 et 2017 puis par la contractualisation avec l'Etat sur l'objectif d'une évolution contrainte des dépenses de fonctionnement.

Cette gestion a **apporté au Département une forte épargne** mais a également **mis à mal les services** et entrainé une dégradation des conditions de travail.

Dans les collèges, de nombreux professionnels connaissent des situations précaires qui ne permettent pas, sans changement important, d'anticiper l'accueil dans de bonnes conditions dans les années à venir des nouveaux collégiens.

Le Département adoptera une politique de ressources humaines qui permettra de garantir l'efficience des projets engagés, d'accompagner les ouvertures de collèges, de déprécariser certains professionnels du secteur social, d'améliorer les conditions de travail des agents et l'attractivité de la collectivité.

Le Département créera les conditions nécessaires pour rendre le Département-employeur attractif, dynamique et moderne avec :

• Le renforcement des équipes de terrain, notamment dans le secteur social et de l'Education, pour accompagner la croissance de la demande sociale et l'ouverture de collèges, et des équipes supports et d'ingénierie permettant d'améliorer le pilotage de la collectivité et de réaliser les investissements en maitrise d'ouvrage, pour un coût net évalué à 3 M€ en 2022, pour une masse salariale de 133 M€ en 2021,

#### 5. Renforcer la qualité de service pour permettre la réalisation du plan de notre projet pour la Haute Savoie

- La déprécarisation de certains agents,
- L'adoption d'une **politique d'usage des locaux adaptés aux besoins** avec notamment l'amélioration de la qualité énergétique des collèges ou l'expérimentation des bureaux partagés dans les services utilisant largement le télétravail,
- La mise en place (réglementaire) du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP), avec un impact de 5,8 M€ en 2022.
- L'accélération du développement du numérique pour proposer des outils performants aux agents, des plateformes pour les usagers et les partenaires, afin de gagner en efficience, proposer des services performants et faciliter les échanges avec les hauts-savoyards,
- L'évaluation des politiques publiques pour entrer dans une dynamique d'adaptation permanente.

### I. Le contexte mondial, français et haut-savoyard

- 1. La situation économique et sociale
- 2. Les dispositions de la loi de finances 2022

## II. La situation financière du Département, analyse rétrospective

- 1. Une section de fonctionnement préservée dans la crise
- 2. Des dépenses d'investissement élevées, un désendettement poursuivi

### III. Le budget primitif 2022, 1ère pierre du plan de mandat 2022-2028

- 1. Les objectifs stratégiques
- 2. La stratégie financière

La stratégie financière s'appuie sur le constat d'un besoin fort de rattrapage des investissements et la volonté d'utiliser pleinement les ressources financières dynamiques du Département pour mettre en œuvre un service public de qualité, en utilisant le levier de la dette tout en veillant à préserver la santé financière du Département.

#### Les orientations suivantes en découlent :

- Une projection prudente des **DMTO**, à 300 M€ en 2022 puis en progression de 2% par an,
- Une **gestion stricte des dépenses de fonctionnement** avec comme première étape la réalisation effective d'un plan massif d'économies entrepris entre juillet et octobre 2021,
- Une **évolution de la masse salariale raisonnée** pour se donner les moyens de ses ambitions, avec un taux de 2% par an au-delà des mesures de 2022,
- Le maintien de mécanismes de provisions protecteurs en cas de retournement de conjoncture,
- Des investissements optimisés en forte hausse,
- L'utilisation du levier de la dette bancaire ou obligataire comme élément de bonne gestion de l'investissement,
- La conservation d'un **fonds de roulement** supérieur à 50 M€,
- La préservation d'une **épargne brute** supérieure à **15** % et d'une **capacité de désendettement** inférieure à **6 ans** à la fin du mandat.

#### ⇒ Une stricte gestion des dépenses de fonctionnement

Sur la période juillet – octobre 2021, un **plan massif d'économies et de révision générale des moyens** a été réalisé avec les orientations suivantes :

- Renforcer la politique de soutien à l'investissement en limitant les interventions en fonctionnement,
- Réviser les modes de travail avec par exemple la numérisation de la consommation de sel pour adapter les volumes,
- Développer la culture du juste droit pour les allocataires du RSA et les bénéficiaires de subventions, et une politique de contrôle des prestations délivrées,
- Rationaliser les interventions relatives aux compétences obligatoires ,
- Supprimer et/ou limiter les interventions volontaristes,
- Développer la culture recettes en :
  - utilisant pleinement les financements européens, nationaux et régionaux,
  - organisant une veille active des financements des acteurs partenaires.

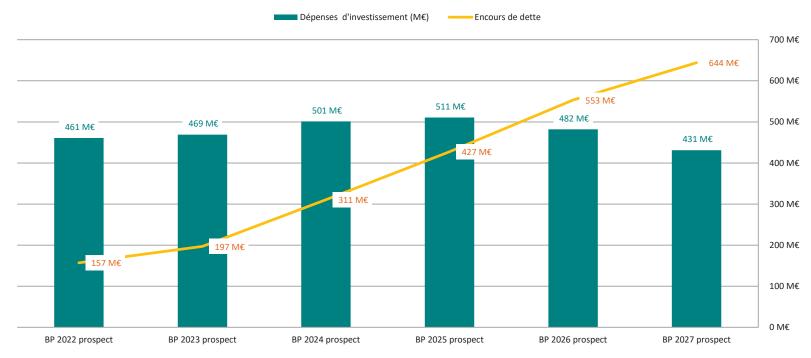
Le plan d'économies a abouti à augmenter l'épargne brute de 18 M€ entre deux projets de budget pour 2022.

## ⇒ Des investissements optimisés en forte hausse

La stratégie financière permet de **réaliser des investissements très élevés sur le mandat avec des budgets d'investissement annuels de plus de 400 M€** sur le budget principal. Cela représente :

- 4 Mds € votés sur le mandat 2022-2027,
- Une progression de 62% par rapport au mandat précédent 2016-2021 en réalisé.

Graphe présentant l'évolution prospective de la programmation de l'investissement et de la dette\*



<sup>\*</sup> Dette estimée sur la base d'un taux de réalisation de l'investissement de 70 %

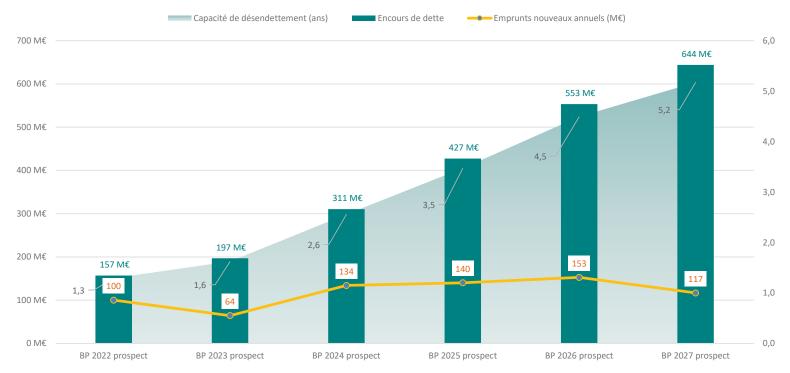
Page 41

## ⇒ La nécessité de sécuriser les fondamentaux financiers pour investir massivement

Utiliser le levier de l'emprunt, dans un contexte de taux d'intérêt bas, permettra d'assurer le financement du programme d'investissement tout en préservant les fondamentaux financiers en fin de période en 2027, avec :

- Une dette inférieure à 650 M€ sur le budget principal,
- Une capacité de désendettement contenue de moins de 6 années.

Graphe présentant l'évolution prospective de la capacité de désendettement (en années)



#### ⇒ La nécessité de sécuriser les fondamentaux financiers pour investir massivement

En 2022, le Département entend entamer une campagne d'emprunt selon les modalités suivantes :

- Emprunt bancaire de 50 M€ sur le budget annexe de la Compensation Financière Genevoise (CFG), sur une durée de 20 ans, avec une capacité de tirage sur 12 ou 24 mois,
- **Emprunt de 100 M€ sur le budget principal** pour financer le programme d'investissement avec une évaluation des dépenses d'investissement à hauteur de 300 M€ :
  - Un emprunt de 50 M€ à souscrire au 1<sup>er</sup> semestre 2022 auprès des banques, sur une durée de 20 ans, avec une capacité de tirage sur 12 ou 24 mois,
  - Des obligations à émettre pour 50 M€ au 2<sup>nd</sup> semestre 2022.



## DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction des Finances

04-50-33-50-44

hautesavoie.fr

				Millési	TOTAL AP	Exercices						
Com	Gest.	Code AP	libellé	me	avant le BP 2022	antérieurs < 2020	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025 et +
1	ASP	12090003007	Constructions de Maisons de santé pluridisciplinaires / 3ème plan	2019	420 000	100 000	0	320 000	0	0	0	(
1	ASP	12090004002	Reconstruction IFSI-IFAS / CPER 2015-2020	2020	810 000	0	0	810 000	0	0	0	(
1	ASP	12090003009	Constructions de Maisons de santé pluridisciplinaires / 3ème plan	2020	400 000	0	0	400 000	0	0	0	(
1	ASP	12090003010	Maisons des consultations hospitalières	2020	100 000	0	0	100 000	0	0	0	(
1	ASP	12090003012	Constructions de Maisons de santé pluridisciplinaires / 4ème plan	2021	300 000	0	0	120 000	180 000	0	0	(
1	ASP	12090003013	Subv. acquis. respirateurs	2021	700 000	0	0	700 000	0	0	0	(
	Sous tota	al Actions de santé			2 730 000	100 000	0	2 450 000	180 000	0	0	(
1	PDS	12041005007	Subv. d'équipement à la Croix Rouge Habitat (accueil santé social)	2020	85 000	0	0	0	85 000	0	0	(
1	PDS	12041005009	Subventions d'équipement aux associations	2021	300 000	0	0	300 000	0	0	0	(
1	PDS	12043004002	Subv. D'équipement à WIMOOV (achat de 10 scooters)	2021	48 247	0	0	26 247	22 000	0	0	(
1	PDS	12043004003	Subv. D'aménagement aux associations (Ressourcerie Chablais)	2021	150 000	0	0	150 000	0	0	0	(
	Sous tota	al Prévention et Dév	eloppement Social		583 247	0	0	476 247	107 000	0	0	(
1	PRE	12022004002	Subv. Invest. Etablissements Protection de l'Enfance	2018	5 718 000	4 640 805	676 050	401 145	0	0	0	(
1	PRE	12026004001	Subv. Maison Départemental des Adolescents	2019	44 169	35 000	9 169	0	0	0	0	(
1	PRE	12022004003	Subv. Invest. Etablissements Protection de l'Enfance	2020	150 000	0	0	150 000	0	0	0	(
1	PRE	12022004004	Subv. Invest. Etablissements Protection de l'Enfance	2020	205 000	0	205 000	0	0	0	0	(
	Sous tota	al Protection de l'Ent	fance		6 117 169	4 675 805	890 219	551 145	0	0	0	O
	1ère Con	nmission: Enfance,	Famille, Insertion		9 430 416	4 775 805	890 219	3 477 392	287 000	0	0	O
2	ADL	02021003026	Aide à la Production / logt. Aidé prog 2015	2015	4 029 556	3 825 208	159 652	0	0	0	44 696	(
2	ADL	02021002027	Parc privé prog "Habiter Mieux" 2015 PO	2015	66 500	65 500	500	500	0	0	0	(
2	ADL	02010001010	CPER Réhabilitation parc public	2016	3 201 505	85 178	0	972 668	821 468	1 159 696	162 495	(
2	ADL	02010001011	CPER Réhabilitation copropriétés privées	2016	1 283 200	79 709	104 882	301 111	222 501	178 538	105 259	291 200
2	ADL	02010001013	CPER Aménagement d'espaces publics	2016	2 515 295	77 090	63 915	655 741	761 132	407 919	549 498	(
2	ADL	02010001014	CPER Mobilisation foncière	2016	3 330 000	2 884 806	0	445 194	0	0	0	(
2	ADL	02021003030	Aide à la Production / logt. Aidé prog 2016	2016	5 722 106	5 380 322	255 595	60 147	26 042	0	0	(
2	ADL	02021002031	Parc privé prog "Habiter Mieux" 2016 PO	2016	87 500	76 000	3 500	1 500	6 500	0	0	(
2	ADL	02021002032	Parc privé logement conventionné prog 2016 PB	2016	99 000	67 500	16 500	6 000	9 000	0	0	(
2	ADL	02021003033	Aide à la Production prog 2017	2017	5 834 225	4 265 382	849 150	388 520	312 303	0	18 870	(
2	ADL	02021001019	Aide à l'acquisition foncière	2017	830 470	0	168 935	66 300	235 235	0	360 000	(
2	ADL		Parc privé logement conventionné prog 2017 PB	2017	13 500	9 000	0	4 500	0	0	0	(
2	ADL	02021002036	Réhabilitation du Parc Public prog 2017	2017	371 511	61 500	170 700	139 311	0	0	0	(
2	ADL	02010001015	Rénov énerg. parc privé 2017 à 2020	2017	3 300 000	966 762	550 000	500 000	500 000	535 229	248 009	(
2	ADL	02021003035	Aide à la Production prog 2018	2018	6 592 093	1 942 365	2 054 724	1 252 261	711 015	551 609	0	80 119
2	ADL	02021001020	Aide à l'acquisition foncière	2018	469 288	15 164	0	219 480	234 644	0	0	(
2	ADL	02021002037	Réhabilitation du Parc Public prog 2018	2018	1 263 854	0	0	617 964	645 890	0	0	(
2	ADL		Parc privé logement conventionné prog 2018 PB	2018	43 500	18 000	0	16 500	3 000	6 000	0	(
2	ADL	02021003037	Aide à la Production prog 2019	2019	8 600 000	0	1 289 333	2 150 877	2 104 667	1 258 123	1 300 000	497 000
2	ADL	02021003038	Aide pour le logement des saisonniers prog 2019	2019	30 000	0	0	0	30 000	0	0	(
2	ADL	02021002039	Réhabilitation du Parc Public prog 2019	2019	888 867	0	0	368 805	357 242	162 820	0	(
2	ADL	02021002040	Parc privé logement conventionné prog 2019 PB	2019	58 500	0	6 000	52 500	0	0	0	(
2	ADL	02010001016	Action Cœur de Ville	2020	1 300 000	0	0	0	433 000	433 000	434 000	(
2	ADL	02021003039	Aide à la Production prog 2020	2020	7 608 673	0	0	799 853	2 660 000	2 068 673	1 450 147	630 000
2	ADL	02021002041	Réhabilitation du Parc Public prog 2020	2020	602 446	0	0	0	101 446	501 000	0	(
2	ADL	02021003040	Aide pour le logement des saisonniers prog 2020	2020	309 781	0	0	0	309 781	0	0	(
2	ADL	02021002042	Parc privé logement conventionné prog 2020 PB	2020	50 000	0	0	13 500	15 000	15 000	6 500	(
2	ADL	02021003041	Aide à la production 2021-2023 - parc public	2021	22 200 000	0	0	0	850 000	5 550 000	7 030 000	8 770 000
2	ADL	02021002043	Aide à la production 2021-2023 - parc privé	2021	180 000	0	0	0	18 000	36 000	54 000	72 000
2	ADL	02021002044	Aide à la réhabilitation 2021-2023 - parc public	2021	4 500 000	0	0	0	73 336	180 000	810 000	3 436 664
2	ADL	02010001017	Aide à la réhabilitation 2021-2023 - parc privé	2021	3 180 000	0	0	70 000	236 000	954 000	848 000	1 072 000
2	ADL	02021006002	Aide aux projets locaux, innovants 2021-2023	2021	3 000 000	0	0	43 312	435 000	1 000 000	775 000	746 688
		al Logement / aide à		2012	91 561 370	19 819 486	5 693 386	9 146 544	12 112 202	14 997 607	14 196 474	15 595 671
2	PEA		Subv équipement aux Ets et Services PA	2012	2 436 153	2 403 060	0	33 093	0	0	0	(
2	PEA		Subv équipement aux Ets et Services PA	2014	4 422 290	3 542 290	0	176 000	264 000	440 000	0	(
2	ITA		Acquisition pour le Téléalarme (HT)	2017	2 191 000	1 191 000	550 000	450 000	0	0	0	(
2	PEA	12061001022	Subv équipement aux Ets et Services PA	2017	14 557 442	2 792 810	4 022 423	3 123 397	3 943 611	675 201	0	

Com	Gest.	Code AP	libellé	Millési	TOTAL AP	Exercices antérieurs	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025 et +
Com	GC3C.	code Ai	inche	me	avant le BP 2022	< 2020	Ci 2020	C1 2021	C1 2022	Ci 2023	Ci 2024	Ci 2025 Ct .
2	PEA	12061001023	Subv équipement aux Ets et Services PA	2020	2 469 364	0	153 568	848 908	747 147	719 741	0	0
		al Protection Person			26 076 249	9 929 160	4 725 991	4 631 398	4 954 758	1 834 942	0	0
2	PEH	12054001016	Constr. & amélioration Etablist. pour Handicapés	2017	2 152 657	1 013 982	247 596	891 079	0	0	0	0
2	PEH	12054001017	Constr. & amélioration Etablist. pour Handicapés	2020	7 942 072	0	1 115 209	756 935	4 907 723	1 162 205	0	0
		al Protection Person	'		10 094 729	1 013 982	1 362 805	1 648 014	4 907 723	1 162 205	0	_
			nie, Logement, Habitat		127 732 348	30 762 628	11 782 182	15 425 956	21 974 683	17 994 754	14 196 474	15 595 671
3	CSC	13030001019	Bâtiments médico-sociaux	2011	861 737	766 918	12 670	0	82 149	0	0	0
3	CSC	13060005003	Auberge de Clermont HT	2018	41 971	6 971	93	34 907	0	0	0	0
3	CSA	13070011007	Mobiliers et matériels	2019	842 086	192 296	649 790	0	0	0	0	0
3	CSA	13070011008	Mobiliers et matériels	2020	314 104	0	265 408	48 696	0	0	0	0
3	CSC	13070009002	Construction Réhabilitation	2015	31 798 647	20 532 932	4 922 263	4 185 952	2 095 000	62 500	0	0
3	CSC	13070009004	Ravalement façades sous préfecture Bonneville	2017	264 236	264 236	0	0	0	0	0	0
3	CSC	13070009005	Construction Réhabilitation	2018	5 835 014	14 646	781 061	2 041 966	2 197 341	800 000	0	0
3	CSC	13070009006	Construction Réhabilitation	2019	6 420 000	0	0	200 000	1 070 000	450 000	1 000 000	3 700 000
3	CSC	13070009007	Construction Réhabilitation	2020	9 560 000	0	74 324	855 676	4 695 000	1 200 000	1 300 000	1 435 000
3	CSC	13070010005	Amélioration Aménagement	2017	1 898 446	1 898 446	0	0	0	0	0	0
3	CSC	13070010006	Amélioration Aménagement	2018	932 845	927 320	5 525	0	0	0	0	0
3	CSC	13070010007	Amélioration Aménagement	2019	3 611 072	1 288 071	1 105 122	797 879	150 000	270 000	0	0
3	CSC	13070010008	Amélioration Aménagement	2020	3 465 116	0	1 561 746	1 604 370	299 000	0	0	0
3	CSC	13051002003	Auberge des Glières HT	2016	6 485 385	3 675 656	1 982 058	822 671	2 500	2 500	0	0
3	CSC	05010001017	MAPI enseignement supérieur	2017	1 840 000	10 000	408 947	1 261 053	160 000	0	0	0
3	CSC	05010001023	MAPI enseignement supérieur	2019	21 090 000	0	0	0	6 260 000	10 000 000	4 430 000	400 000
3	CSC	12022021001	Structures hébergements MI	2019	4 432 746	404 792	478 529	387 332	2 523 093	639 000	0	0
3	CSC	13070010009	Amélioration Aménagement	2021	6 454 500	0	0	2 919 500	3 485 000	50 000	0	0
3	CSA	13070011009	Mobiliers et matériels	2021	660 000	0	0	470 000	190 000	0	0	0
	Sous tota	al Constructions, Ser	rvices Généraux Bâtiments		106 807 905	29 982 284	12 247 536	15 630 002	23 209 083	13 474 000	6 730 000	5 535 000
3	EFI	05021001051	Sillingy Extension	2014	8 200 000	734 748	108 796	3 179 204	2 977 252	1 200 000	0	0
3	EFI	05021001062	Gaillard-Prévert restructuration	2014	12 150 000	6 243 832	2 099 169	2 744 516	1 062 483	0	0	0
3	EFI	05050001002	Chamonix - gros travaux	2014	2 200 000	70 666	14 717	1 215 367	899 250	0	0	0
3	EFI	05021001070	ALBY- chaufferie et divers trvavaux et études	2015	224 000	214 244	6 888	2 868	0	0	0	0
3	EFI	05021001072	GROISY - restructation batiment demi pension	2015	1 200 000	119 969	881 637	198 394	0	0	0	0
3	EFI	05021001073	RUMILLY- restructuration SEGPA et amélioration thermique	2015	2 000 000	67 660	48 160	401 840	1 272 340	210 000	0	0
3	EFI	05021001075	PASSY - Réhabilitation	2015	15 800 000	435 573	442 154	2 000 000	3 000 000	3 840 000	3 825 000	2 257 273
3	EFI	05021001076	LA ROCHE SUR FORON - Réhabilitation	2015	10 500 000	46 142	37 583	245 000	4 509 802	3 561 473	1 100 000	1 000 000
3	EFI	05021001077	SCIONZIER- Réhabilitation	2015	18 800 000	400 238	768 762	3 075 182	4 300 000	4 400 000	4 200 000	1 655 818
3	EFI	05021001078	THONES: Etude restructuration batiment demi-pension	2015	6 050 000	172 595	255 121	900 000	2 500 000	1 943 000	279 284	0
3	EFI	05021001079	MARIGNIER	2015	750 000	443 598	279 035	27 367	0	0	0	0
3	EFI	05021001087	Sallanches- rehab demipension	2016	1 113 258	194 404	788 854	130 000	0	0	0	0
3	EFI	05021001105	SEYNOD- Création préau et sanitaires sur cour	2017	347 417	347 417	0	0	0	0	0	0
3	EFI	05021001113	Collèges divers : études 2018	2018	224 217	187 008	37 209	0	0	0	0	0
3	EFI	05021001114	Collèges divers : gros travaux 2018	2018	4 301 073	4 186 325	114 748	0	0	0	0	0
3	EFI	05021001110	Collège du Vuache : construction	2018	28 946 909	289 614	1 252 690	3 429 316	11 400 000	10 616 000	1 959 289	0
3	EFI	05021001111	Collège Vetraz-Montoux : construction	2018	28 080 372	717 349	652 878	773 900	350 000	12 380 000	9 206 245	4 000 000
3	EFI	05021001122	Aménagements collèges publics 2019	2019	4 971 356	11 356	24 647	75 353	2 880 000	1 840 000	140 000	0
3	EFI	05021001124	Etudes collèges 2019	2019	303 385	6 745	24 795	90 000	181 845	0	0	0
3	EFI	05021001125	Gros travaux collèges 2019	2019	2 142 485	1 940 985	201 500	0	0	0	0	0
3	EFI	05021001126	Réhabiliation énergétique collèges	2019	19 720 000	0	6 275	160 000	520 000	2 213 725	2 600 000	14 220 000
3	EFI	05021001127	Rénovation collèges 2019	2019	4 283 000	767	61 810	570 423	1 075 000	125 000	600 000	1 850 000
3	EFI	05021001128	Restructuration collèges 2019	2019	11 050 000	0	0	0	100 000	950 000	1 200 000	8 800 000
3	EFI	05021001131	Equipements collèges 2020	2020	5 217 872	0	4 970 244	247 628	0	0	0	0
3	EFI	05021001132	Gros travaux collèges 2020	2020	5 583 436	0	4 366 325	1 217 111	0	0	0	0
3	EFI	05021001134	Réhabilitation partielle & adaptation locaux collèges 2020	2020	11 120 000	0	352 093	287 907	1 410 000	970 000	1 720 000	6 380 000
3	EFI	05021001135	Restructuration réhabilitation énergétique collèges 2020	2020	34 095 694	0	64 553	4 109 497	8 146 250	9 590 000	4 285 394	7 900 000
3	EFI	05021001136	Equipements collèges 2021	2021	10 730 000	0	0	4 540 000	6 190 000	0	0	0
	EFI	05021001137	Gros travaux collèges 2021	2021	7 290 000	0	0	3 755 000	2 335 000	1 200 000	0	

			<del></del>									
				Millési	TOTAL AP	Exercices						
Com	Gest.	Code AP	libellé	me	avant le BP 2022	antérieurs	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025 et +
						< 2020						
3	EFI	05021001138	Collège Secteur THONON	2021	2 050 000	0	0	0	100 000	1 700 000	250 000	
3	EFI	05021001139	Collège SAINT-CERGUES	2021	35 300 000	0	0	1 500 000	9 800 000	10 550 000	10 950 000	2 500 000
	Sous tota	al Education / Bâtime	ents		294 744 474	16 831 235	17 860 643	34 875 873	65 009 222	67 289 198	42 315 212	50 563 091
3	VTI	11030007003	Tram de Saint Julien	2013	8 930 000	0	0	0	2 000 000	2 250 000	2 000 000	2 680 000
3	VTI	11030002015	Aix - Annecy	2015	14 000 000	952 000	195 500	850 000	2 415 965	2 000 000	2 736 535	4 850 000
3	VTI	11030001001	Frais études	2014	660 000	541 606	69 535	48 859	0	0	0	(
	Sous tota	l Grands Déplaceme	ents	•	23 590 000	1 493 606	265 035	898 859	4 415 965	4 250 000	4 736 535	7 530 000
3	VTV	01040007008	Subvention Equipement - Dégâts exceptionnels - Soutien aux communes	2021	1 500 000	0	0	700 000	800 000	0	0	- (
3	VTV00	04031030063	Subv. Vélo route EPCI - Aide à l'aménagement	2017	2 846 310	1 922 010	63 000	165 840	595 460	100 000	0	
3	VTV00		Subv. Vélo route EPCI - Aide à l'aménagement 2018	2018	3 000 000	1 668 130	269 150	581 870	480 850	0	0	
3	VTV00		Subv. Vélo route EPCI - Aide à l'aménagement 2019	2019	4 000 000	158 919	561 440	1 200 000	1 579 641	500 000	0	
3	VTV00		Subv. Vélo route EPCI - Aide à l'aménagement 2020	2020	2 000 000	0	0	0	0	1 000 000	1 000 000	
3	VTV		Subv. Vélo route EPCI - Aide à l'aménagement 2021	2021	2 000 000	0	0	0	0	1 000 000	1 000 000	
3	VTV00		Aménagement environnemental - Reconstruction seuil du Pont de Fillinges	2015	2 340 000	2 143 666	34 038	159 058	3 238	000 000	000 000	
3	VTV00		RD 909 - Construction d'une passerelle sur le Fier dans le secteur de Morette - THÔNES - BALME DE THUY	2019	1 200 000	2 143 000	277 149	922 851	3 Z30	0	0	
3	VTV00	04032030047	RD992 - Protection des berges des Usses	2019	4 980 000	0	792 501	150 000	707 499	1 530 000	1 800 000	
3	VTV00		RD 1005 - Falaise de Meillerie - Merlon	2015	4 000 000	1 299 153	102 952	155 842	599 894	1 342 159	500 000	
3	VTV00	10010020020		2015	28 000 000	21 572 804	3 652 147	550 000	1 850 000	375 049	200 000	
3	VTV00	10010020028	Amélioration et renforcement du patrimoine RD 2019 Traitement d'itinéraire 2019 - 2021	2019	13 000 000	4 496 273	3 652 147 3 836 894	4 466 833	1 850 000	3/3 049	0	
										0	0	
3	VTV00	10010020031	RD 22 Sécurisation entre BIOGE et FEU COURBE - FETERNES - CHEVENOZ	2019	3 400 000	418 520	814 482	1 210 518	956 480	0	0	
3	VTV00	10010020032	Amélioration et renforcement du patrimoine RD 2020	2020	29 700 000	0	24 277 760	3 622 240	1 800 000	0	0	
3	VTV00	10010020034	Pont Suspendu de la Caille	2020	2 750 000	0	41 952	250 000	1 958 048	500 000	0	
3	VTV	10010020035	Amélioration et renforcement du patrimoine RD 2021	2021	33 300 000	0	0	27 500 000	5 800 000	0	0	
3	VTV	10010020036	Compte d'avance marchés RD 2021	2021	4 000 000	0	0	4 000 000	0	0	0	
3	VTV	10010020037	RD162-Reconstruction du pont Joseph Blanc	2021	4 500 000	0	0	800 000	200 000	1 000 000	2 500 000	(
3	VTV	10010020038	RD1005 - Contournement de Thonon-RCS	2021	8 500 000	0	0	1 070 000	1 930 000	1 500 000	1 500 000	2 500 000
3	VTV00	10020002007	Déviation de Marignier ( Acquisitions foncières )	2012	10 000 000	6 974 129	1 013 077	1 479 992	532 802	0	0	
3	VTV00	10020002008	Tunnel sous le Semnoz - Acquisitions foncières	2013	7 000 000	4 041 600	0	0	0	0	2 958 400	
3	VTV00	10020002010	Acquisitions foncières RD 2017 / opérateur	2017	3 000 000	2 656 183	260 879	82 938	0	0	0	
3	VTV00	10020002011	Acquisitions foncières RD 2018 / opérateur	2018	3 000 000	1 777 085	171 949	950 966	100 000	0	0	
3	VTV00	10020002012	Acquisitions foncières RD 2020 / opérateur	2020	3 000 000	0	0	600 000	1 300 000	1 100 000	0	(
3	VTV	10020002013	Acquisitions foncières RD 2021 / opérateur	2021	3 000 000	0	0	0	1 500 000	1 500 000	0	(
3	VTV00	10020003021	Aménagement réseau RD 2012 - FDI	2012	29 800 000	29 745 405	0	54 595	0	0	0	(
3	VTV00	10020003023	Aménagement pistes cyclables - Voie Verte	2012	35 530 000	21 233 539	4 427 792	6 487 379	3 381 290	0	0	(
3	VTV00	10020003024	Aménagement réseau RD 2013 ( Yc 2 M€ Trav. Agglo)	2013	10 500 000	10 343 277	0	156 723	0	0	0	(
3	VTV00	10020003028	Aménagement réseau RD 2016 ( Yc Trav. Agglo)	2016	18 171 575	18 015 469	0	156 106	0	0	0	(
3	VTV00	10020003029	RD 1508 - Chaumontet Sillingy - Carref.Croix Blanche	2017	5 000 000	69 294	1 525 801	210 706	894 199	2 300 000	0	(
3	VTV00	10020003030	Aménagement réseau RD 2017 ( Yc Trav. Agglo)	2017	15 500 000	14 821 951	136 919	441 130	100 000	0	0	(
3	VTV00	10020003031	Aménagement réseau RD 2018 ( Yc Trav. Agglo)	2018	16 800 000	13 710 764	1 654 803	1 234 433	200 000	0	0	(
3	VTV00	10020003032	Véloroute Voie Verte CLUSES MAGLAND	2018	3 700 000	2 463 355	323 813	326 645	586 187	0	0	
3	VTV00		RD 328 Galerie Protection La Ravine - Tanniges	2018	19 900 000	12 888 405	2 589 614	3 171 595	1 250 386	0	0	-
3	VTV00		RD 1508 - Doublement échangeur de GILLON - EPAGNY METZ TESSY	2018	8 500 000	5 524 103	2 192 782	583 115	50 000	150 000	0	
3	VTV00		RD 3508 - Doublement Gillon hopital - Epagny Metz Tessy	2018	36 000 000	390 200	4 773 665	10 232 025	10 804 110	9 800 000	0	
3	VTV00	10020003037	Aménagement réseau RD 2019 ( Yc Trav. Agglo)	2019	15 600 000	5 065 775	6 637 154	3 009 770	887 301	0	0	
3	VTV00	10020003037	Aménagement réseau RD 2020 ( Yc Trav. Agglo)	2020	14 000 000	0	4 218 527	7 285 000	2 496 473	0	0	
3	VTV00	10020003030	Aménagement Voie verte MOA CD74	2020	5 000 000	n	1 2.0 327	1 150 000	2 750 000	1 100 000	n	
3	VTV00		RD 1508 - Aménagement 2x2 voies entre GILLON et SILLINGY	2020	46 000 000	n	431 081	3 600 000	10 000 000	12 068 919	10 000 000	9 900 000
3	VTV00		RD 22 Aménagement entre BIOGE et FEU COURBE - FETERNES - CHEVENOZ	2020	28 000 000	0	13 365	346 635	4 500 000	6 940 000	8 200 000	8 000 000
3	VTV00	10020003041	Aménagement THNS Thonon-les-Bains/Genève - RD1005 - 1ère phase	2020	26 100 000	0	134 235	300 000	100 000	8 865 765	8 200 000	8 500 000
3	VTV	10020003042	Aménagement réseau RD 2021 ( Yc Trav. Agglo)	2020	14 000 000	0	134 233	4 000 000	6 000 000	4 000 000	0 200 000	0 300 000
3	VTV	10020003043	Aménagement Voie verte MOA CD74 2021  Aménagement Voie verte MOA CD74 2021	2021	5 000 000	0	U	4 000 000	1 000 000	2 000 000	2 000 000	
3	VTV00	10020003044	· ·	2021	4 302 760	4 302 760	0	0	1 000 000	2 000 000	2 000 000	
3			Requalification entrée Ouest de Saint Julien en Genevois	2014	4 302 760 500 000	4 302 760 475 000	0	25 000	0	0	0	
	VTV00	10020004015	Aménagement ouvrages avec RD2015				173.00		1 0 10 6 : 0	0	0	
3	VTV00	10020004018	Requalification RD 1201 - Liaison RD 16 - RD 1201 Seynod ANNECY	2017	4 441 000	265 574	173 907	227 500	1 848 019	1 926 000	0	
3	VTV00	10020004019	Pont à Haubans sur le Rhône - SEYSSEL Participation CD74	2018	2 166 700	1 239 583	552 197	304 920	70 000	0	0	

				Millési	TOTAL AP	Exercices						
Com	Gest.	Code AP	libellé	me	avant le BP 2022	antérieurs	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025 et +
						< 2020						
3	VTV	10020004020	Aménagement ouvrages avec RD2021	2021	400 000	0	0	150 000	250 000	0	0	1
3	VTV00	10030001007	Etudes TCSP Réseau RD 2012 - FDI	2012	4 370 000	3 434 434	404 523	481 043	50 000	0	0	
3	VTV00	10030001008	Etudes Doublement contournement Nord d'Annecy RD 3508 - FDI	2012	1 300 000	900 000	30 268	104 732	265 000	0	0	
3	VTV00	10030001009	Liaison Nouvelle Machilly - Thonon	2014	3 300 000	1 861 112	250 000	606 588	382 300	200 000	0	1
3	VTV00	10030001010	RD 1508 Sud Projet de mobilité OUEST ( Tunnel-BHNS)	2017	4 000 000	838 547	104 033	180 000	100 000	557 420	1 320 000	900 00
3	VTV00	10030001011	Liaison 2x2 voies entre A40 (Findol) et le carrefour des Chasseurs (Etudes)	2018	4 000 000	214 607	414 522	485 393	1 000 000	1 385 478	500 000	
3	VTV00	10030001012	Déviation RD 2 et suppression PN 86 - REIGNIER	2018	1 000 000	162 630	41 327	67 370	50 000	678 673	0	(
3	VTV00	10030001013	RD 3508 Sud - Doublement de la Voie de POISY	2019	2 000 000	0	0	150 000	700 000	900 000	250 000	
3	VTV00	10030010005	Aménagement en rive droite de l'Arve Contournement de Thyez Marignier - 1ère tranche	2013	25 000 000	24 863 683	4 622	131 695	0	0	0	
3	VTV00	10030010006	Déviation de PRINGY ( 2e tranche )	2015	14 500 000	13 641 969	339 192	164 031	154 808	200 000	0	-
3	VTV00	10030010007	Déviation de POISY ( Canalisation GRT GAZ)	2016	24 930 000	9 648 702	5 958 113	2 860 298	362 887	50 000	50 000	6 000 00
3	VTV00	10030010008	Aménagement en rive droite de l'Arve Contournement de Thyez Marignier - 2e tranche	2018	38 355 879	2 949 343	4 263 561	12 473 152	16 568 805	2 101 018	0	
3	VTM	10040004019	Requalification des Matériels Roulants 2021	2021	300 000	0	0	300 000	0	0	0	
3	VTV00	10040005020	Acquisition Matériels non roulant 2019	2019	370 000	201 982	35 613	85 000	47 405	0	0	
3	VTV00	10040005021	Acquisition Matériels non roulant 2020	2020	181 242	0	181 242	000	00	0	0	
3	VTV	10040005021	Acquisition Materiels non roulant 2021	2021	258 758	0	101 2-12	190 000	68 758	0	0	
3	VTM	10040006017	Acquisition materiels roulants technique 2019	2019	7 586 250	1 376 000	1 162 952	3 385 298	1 662 000	0	0	
3	VTM	10040006017	Acquisition materies routains technique 2019  Acquisition matériels routains technique 2020	2020	3 950 000	1 370 000	1 325 000	1 702 200	922 800	0	0	
3	VTM	10040006018	Acquisition materiels roulants technique 2020 Acquisition matériels roulants techniques 2021	2020	3 455 000	0	1 323 000	435 000	3 020 000	0	0	
3	VTV00					270 729	4 207		247 159	1 000 000	1 425 000	
	VTV00	10051003003 10051003004	Viry Desserte plateforme multimodale	2012 2017	3 325 000 342 000	270 729 5 000	6 397	175 715	247 159	1 000 000	1 625 000	
3			Diffuseur A41 AREA Annecy Nord et Diffuseur ADELAC - Copponex				106 000	18 000	213 000	0	0	
3	VTV00	10200001010	Etudes Réseau routier départemental 2014	2014	3 500 000	3 126 650	223 413	149 937	0	0	0	
3	VTV00	10200001012	Etudes Réseau routier départemental 2016	2016	1 840 000	1 626 529	93 333	120 138	0	0	0	
3	VTV00	10200001013	Etudes Réseau routier départemental 2017	2017	2 300 000	1 993 499	120 739	105 762	80 000	0	0	
3	VTV00	10200001014	Etudes Réseau routier départemental 2018	2018	2 400 000	1 765 251	300 113	234 636	100 000	0	0	
3	VTV00	10200001015	Etudes Réseau routier départemental 2019	2019	2 550 000	943 628	705 003	716 372	184 997	0	0	
3	VTV00	10200001016	Etudes Réseau routier départemental 2020	2020	3 100 000	0	923 030	800 000	876 970	500 000	0	
3	VTV	10200001017	Etudes Réseau routier départemental 2021	2021	3 750 000	0	0	1 100 000	1 450 000	1 200 000	0	
3	VTV00	13020001031	Réparation Bâtiments voirie DR 2019	2019	550 000	184 318	272 780	52 902	40 000	0	0	
3	VTV00	13020001032	Réparation Bâtiments voirie 2020	2020	200 000	0	66 920	49 080	84 000	0	0	
3	VTV	13020001033	Réparation Bâtiments voirie 2021	2021	350 000	0	0	150 000	200 000	0	0	
3	VTV	14060005031	Avance opérateur voirie 2021	2021	1 500 000	0	0	1 500 000	0	0	0	
	Sous tota	al Voirie / Infrastruc	tures routières, matériel		713 492 474	259 691 539	83 287 724	123 046 565	98 892 765	69 370 482	43 403 400	35 800 000
3	ECO	09030003004	Desserte numérique du territoire	2011	11 440 000	11 440 000	0	0	0	0	0	
3	ITI	09030003004	Desserte numérique du territoire	2011	560 000	0	152 356	407 644	0	0	0	
3	ECO	09030003007	Plan départemental satellitaire	2015	3 225	3 225	0	0	0	0	0	
3	ITI	09030003007	Plan départemental satellitaire	2015	4 775	2 998	0	1 777	0	0	0	
3	ITI	09030003008	Subv. Dispositif kit satellitaire	2021	75 000	0	0	50 000	25 000	0	0	
	Sous tota	al Aménagement nu	mérique		12 083 000	11 446 223	152 356	459 421	25 000	0	0	
			ictures Routières, Déplacements et mobilités, Bâtiments, Aménagements numériques		1 150 717 853	319 444 887	113 813 294	174 910 720	191 552 035	154 383 680	97 185 147	99 428 09
4	ARC	07020001048	Acquisition de documents d'Archives	2021	50 000	0	0	50 000	0	0	0	- 1
4	ARC	07020001046	Restauration d'archives	2020	90 000	0	27 000	33 000	30 000	0	0	
4	ARC	07020001038	Travaux de numérisation d'Archives	2014	1 125 000	825 000	100 000	100 000	100 000	n	0	
4	ARC	07020001030	Acquisition de mobilier spécifique	2021	21 000	025 500	0.00	21 000	n	n	n	
4	ARC	07020001050	Subvention d'amélioration de la conservation des archives publiques	2021	111 000	0	0	13 500	32 500	32 500	32 500	
		al Archives départen			1 397 000	825 000	127 000	217 500	162 500	32 500	32 500	
4	DAC	07030002014	Equipements Culturels Structurants Subv. Cnes	2014	541 845	527 441	127 300	14 404	102 300	32 300 n	3 <u>2</u> 300	
4	DAC	07030002014	Restauration Monuments Historiques	2014	1 118 595	820 554	155 950	142 091	0	0	0	
4	DAC	07030006018		2017	384 515	288 082	54 859	41 574	0	0	0	
	DAC	09010002019	Restauration Monuments Historiques	2018	300 000	244 625	55 375	41 3/4	0	0	0	
4	DAC		Subv. aux particuliers pour production numérique	2018	1 080 000	179 410	398 826	E04 7/ 4	0	0	0	
		07030002018	Equipements Culturels Structurants Subv. Cnes					501 764	0	0	0	
4	DAC	09010002020	Subv. aux particuliers pour production numérique	2019	300 000	150 000	45 000	105 000	0	0	0	
4	DAC	07030006020	Restauration Monuments Historiques	2019	550 392	126 987	317 749	105 656	0	0	0	
4	DAC	07030006021	Cofinancement Buvette Cachat à Evian-les-Bains	2019	1 200 000	45 600	0	391 230	411 720	117 040	234 410	
4	DAC	07030001019	Opération Chartreuse de Mélan (signalétique)	2020	24 500	0	0	0	24 500	0	0	

			Т	1			1		1			
		6 1 15	111.117	Millési	TOTAL AP	Exercices	<b>CD</b> 0000	CD 0004	CD 0000	CD 0000	CD 0004	CD 2005 4
Com	Gest.	Code AP	libellé	me	avant le BP 2022	antérieurs	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025 et +
		.=				< 2020						<del> </del>
4	DAC	07030002019	Equipements Culturels Structurants Subv. Cnes	2020	120 000	0	8 997	111 003	0	0	0	<del> </del>
4	DAC	09010002021	Subv. aux particuliers pour production numérique	2020	400 000	0	200 000	25 000	175 000	0	0	<b></b>
4	DAC	07030006022	Restauration Monuments Historiques	2020	755 000	0	95 916	484 212	174 872	0	0	<b>!</b>
4	DAC	07030002020	Musée du Cinéma d'Animation - Site des Haras	2020	2 500 000	0	36 455	156 545	1 157 000	575 000	575 000	
4	DAC	07030006023	Bonneville - Rénovation Musée de la Résistance et de la Déportation	2020	2 139 713	0	0	0	225 000	889 713	1 025 000	<b></b>
4	DAC	07030006024	Bonneville -Château des Sires de Faucigny - Restauration aile ouest, cour des prisons et bâtiment des prisons	2020	200 000	0	0	200 000	0	0	0	,
4	DAC	07030002021	Equipements Culturels Structurants Subv. Cnes	2021	80 660	0	0	80 660	0	0	0	ĺ
4	DAC	07040002001	Schéma départemental des enseigments artistiques	2021	200 000	0	0	0	100 000	100 000	0	ĺ ·
4	DAC	07030001020	Acquisition de matériel et mobilier culturel	2021	18 000	0	0	18 000	0	0	0	(
4	DAC	07030001021	Opération Chartreuse de Mélan (signalétique)	2021	20 000	0	0	0	20 000	0	0	
4	DAC	09010002022	Subv. aux particuliers pour production numérique	2021	400 000	0	0	200 000	0	200 000	0	
4	DAC	07050003010	Restauration archéologique	2021	10 000	0	0	10 000	0	0	0	
4	DAC	07030009019	Restauration collections et œuvres d'art	2021	75 000	0	0	75 000	0	0	0	
4	DAC	07030004034	Subvention d'équipement association flottins	2021	18 000	0	0	10 000	8 000	0	0	
4	DAC	07030004035	Enrichissement du patrimoine	2021	30 000	0	0	30 000	0	0	0	
4	DAC	07030004033	Restauration Monuments Historiques	2021	1 000 000	0	0	150 000	700 000	150 000	0	<del></del>
4	DAC	07030000023	Production webdocumentaire	2021	30 000	0	0	30 000	700 000	130 000	0	<del>                                     </del>
				2021		2 202 400	4 240 427	2 882 139	2.004.003	2 031 753	1 834 410	
		al Affaires Culturelle			13 496 220	2 382 699	1 369 127	2 882 139	2 996 092	2 031 753	1 834 410	
4	ITI	05021001136	Equipements informatiques collèges publics 2020	2020	2 615 000	0	2 615 000	0	0	0	0	<b></b> '
4	ITI	05021001142	Equipements informatiques collèges publics 2021	2021	3 725 000	0	0	3 300 000	425 000	0	0	
		al Education / Inform		1	6 340 000	0	2 615 000	3 300 000	425 000	0	0	
4	EFF	05021001121	Sécurisation des abords	2019	2 000 000	0	43 146	555 378	1 401 476	0	0	<u>'</u>
4	EFF	05030001015	Sécurisation des abords MFR	2020	15 000	0	9 000	6 000	0	0	0	
4	EFF	05021001141	Equipement informatiques ULIS, segpa ets publics	2020	50 000	0	15 744	19 256	15 000	0	0	<u> </u>
4	EFF	05022001020	Plan numérique - Collèges privés	2019	400 000	0	139 607	200 393	60 000	0	0	1
4	EFF	05022001022	Equipement informatique privé 2020	2020	418 200	0	209 100	209 100	0	0	0	1
4	EFF	05022002018	Dotation investissement privé 2020	2020	4 392 000	0	2 196 000	2 196 000	0	0	0	1
4	EFF	05021001140	subv. travaux restauration	2020	50 000	0	0	50 000	0	0	0	1
4	EFF	05021001120	Etude de capacité des collèges	2018	199 000	113 500	0	46 500	39 000	0	0	,
4	EFF	05021001143	Subv. Équipements collèges publics	2021	80 000	0	0	80 000	0	0	0	,
4	EFF	05021001144	Subv. Équipements collèges Annemasse Seyssel	2021	30 000	0	0	30 000	0	0	0	,
4	EFF	05030001017	Equipement numérique MFR	2021	25 000	0	0	25 000	0	0	0	
4	EFF	05021001145	Marché AMO vidéosurveillance coll publ	2021	50 000	0	0	50 000	0	0	0	<u> </u>
4	EFF	05021001146	Achats équipements restauration cne Cruseilles	2021	40 000	0	0	40 000	0	0	0	<del>                                     </del>
		al Education / Forma		2021	7 749 200	113 500	2 612 597	3 507 627	1 515 476	0	0	
4	SPO	06010001017	Gymnases, mur d'escalade, stade d'athlétisme	2017	1 381 430	336 360	357 440	500 330	187 300	0	0	
	SPO	06010001017		2017	1 381 430 445 345	187 232	337 440		172 313	0	0	<u>'</u>
4			Gymnases, mur d'escalade, stade d'athlétisme				200.542	85 800		0	0	<u>'</u>
4	SPO	06010002021	Equipt.Sportif d'intérêt départemental	2017	708 900	220 338	288 562	200 222	200 000	0	0	<del>                                     </del>
4	SPO	06010002020	Equipt.Sportif d'intérêt départemental	2017	1 000 000	0	0	300 000	700 000	0	0	<u>'</u>
4	SPO	06010002028	Réhabilitation terrain de boules extérieur cne Vongy	2021	25 000	0	0	25 000	0	0	0	<b></b> '
4	SPO	06010002011	Réhabilitation aéroclub Meythet	2020	80 000	0	0	0	80 000	0	0	<b></b> '
4	SPO	06010002025	Réhabilitations sites sportifs	2020	600 000	0	180 000	420 000	0	0	0	
4	SPO	06010001018	Gymnases, mur d'escalade, stade d'athlétisme: THONES ET FAVERGES SEYTHENEX	2018	1 025 000	171 261	768 239	85 500	0	0	0	
4	SPO	06010001020	Gymnases, mur d'escalade cne REIGNIER	2020	1 000 000	0	0	300 000	700 000	0	0	
4	SPO	06010001021	Gymnases, mur d'escalade CNE MARIGNIER	2020	357 000	0	160 800	196 200	0	0	0	1
4	SPO	06010001022	Gymnases, mur d'escalade cne ST JORIOZ, RUMILLY, SILLINGY	2020	450 000	0	180 000	165 000	105 000	0	0	1
4	SPO	06010001023	Stade de SILLINGY	2020	150 000	0	0	0	150 000	0	0	
4	SPO	06010001024	Aides à la construction de piscines	2020	2 000 000	0	500 000	800 000	700 000	0	0	1
4	SPO	06010001027	Aide à la construction stade athlé Thonon	2021	150 000	0	0	50 000	100 000	0	0	ſ
4	SPO	06010001026	Aide à la construction de piscine	2021	1 000 000	0	n	300 000	700 000	0	0	
4	SPO	06010001020	Subv. Clubs sportifs méritants /mob. mat. & études	2020	220 000	n	120 000	100 000	n	n	0	i e
4	SPO	06010002024	Equipt. Sportif d'intérêt départemental- FFS	2020	1 900 000	0	120 000	400 000	757 000	743 000	0	
4	SPO	06010002027	Equipt. Sportif d'intérêt départemental : St Gervais signalétique	2021	7 200	0	0	7 200	737 000	7-3 000	0	t e
4	SPO			2021	50 000	0	21 543	28 457	0	0	0	<del></del>
4	350	00010002022	Subv. pers. dt privé/mob. mat. & études	2019	50 000	U	Z i 343	20 437	U	U	U	<u>.                                    </u>

Com	Gest.	Code AP	libellé	Millési	TOTAL AP	Exercices antérieurs	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025 et +
<b></b>				me	avant le BP 2022	< 2020						
4	SPO	06010002029	Subv. clubs sportifs	2021	120 000	0	0	120 000	0	0	0	0
<u> </u>	Sous total	-1			12 669 875	915 191	2 576 584	3 883 487	4 551 613		0	, 0
			n, Jeunesse, Sports, Culture, Patrimoine		41 652 295	4 236 390	9 300 308	13 790 753	9 650 681	2 807 253	1 866 910	0
5	ADA	02021003037	Aide à la réalisation aires d'accueil et terrains familiaux 2018-2023	2018	660 000	0	84 000	120 000	228 000	228 000	0	0
5	ADA	01040001020	Electrification rurale SYANE 74 - 2021	2021	2 500 000	0	0	2 500 000	0	0	0	0
5	ADA	01040008008	Maisons de service au public	2020	1 500 000	0	190 000	340 000	620 000	350 000	0	. 0
<del></del>	Sous total			1	4 660 000	0	274 000	2 960 000	848 000		0	0
5	CLO	01010006002	Soutien aux territoires projets structurants	2021	4 000 000	0	0	500 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	500 000
5	CLO	01040004015	Aides aux Cnes - CDAS	2016	20 000 000	17 981 712	936 515	681 773	400 000	0	0	0
5	CLO	01040004016	Aides aux Cnes - CDAS	2017	20 000 000	15 524 458	3 110 504	1 365 038	0	0	0	0
5	CLO	01040004020	Aides aux Cnes - CDAS	2018	20 000 000	10 985 100	4 909 702	4 105 198	0	0	0	0
5	CLO	01040004022	Aides aux Cnes - CDAS	2019	20 000 000	2 495 799	7 941 071	6 582 122	2 981 008	0	0	0
5	CLO	01040004025	Aides aux Cnes - CDAS	2020	20 000 000	0	1 509 273	9 390 727	6 000 000	3 100 000	0	0
5	CLO	01040004027	Aides aux Cnes - CDAS	2021	23 000 000	0	0	3 870 960	10 029 040	5 100 000	4 000 000	0
5	CLO	01040004018	FDDT - Eau et assainissement	2017	18 087 197	15 482 600	1 116 568	689 678	798 351	0	0	. 0
5	CLO	01040004019	FDDT - Eau et assainissement - Prog 2017	2017	12 000 000	7 195 351	1 682 842	2 100 169	1 021 638	0	0	, 0
5	CLO	01040004021	FDDT - Eau et assainissement - Prog 2018	2018	10 045 720	5 764 236	493 162	2 261 624	1 526 698	0	0	0
5	CLO	01040004023	Fonds Eau et assainissement - Prog 2019	2019	10 220 000	2 701 857	1 965 796	3 093 828	1 958 519	500 000	0	1 0
5	CLO	01040004024	Fonds Eau et assainissement - Reprise reports disponibles	2019	596 589	0	0	384 589	212 000	0	0	0
5	CLO	01040004026	Fonds Eau et assainissement - Prog 2020	2020	12 250 000	0	3 466 719	3 895 421	4 387 860	500 000	0	0
5	CLO	01040004028	Fonds Eau et assainissement - Prog 2021	2021	12 000 000	0	0	3 574 691	4 911 163	2 514 146	1 000 000	
		l Collectivités		1	202 199 506	78 131 113	27 132 152	42 495 818	35 226 277	12 714 146	6 000 000	500 000
5	ECO	09010012001	CPER Subv. Technocentre	2016	3 287 705	2 703 334	34 371	550 000	0	(22,000	022.000	0
5	ECO	09010001002	CPER Transintech	2018	1 666 667	0	0	200 667	0	633 000	833 000	0
5	ECO	01020002001	CPER - Rochexpo	2019	3 000 000	0	500 000	2 000 000	500 000	0	0	0
<del></del>	Sous total			1	7 954 372	2 703 334	534 371	2 750 667	500 000		833 000	0
5	ECO	05010011001	CPER Rénovation ESAAA -ES	2016	1 400 000	800 000	0	0	0	600 000	0	0
5	ECO	05010011002	CPER Complexe sportif IUT Annecy - ES	2016	2 800 000	933 333	0	933 333	933 334	0	0	0
5	ECO	05010001018	PIP 2 IUT -ES	2017	3 500 000	0	0	0	100 000	3 000 000	400 000	
5	ECO	05010001019	PIP 2 Bâtiment d'accueil étudiants -ES	2017	2 000 000	0	0	150 000	150 000	800 000	900 000	0
5	ECO	05010001024	Papéterie image factory - ES	2019	620 000	0		620 000	0	0	0	0
5	ECO	05010001025	Implantation d'une antenne de l'Ucly - ES	2020	1 500 000	0	500 000	1 000 000	0	0	0	0
5	ECO	05010005018	Prêts d'Honneur aux étudiants 2020 -ES	2020	450 000	0	350 000	100 000	0	0	0	0
5	ECO	05010005019	Prêts d'Honneur aux étudiants 2021-ES	2021	450 000	4 722 222	0	350 000	100 000	0	1 222 223	0
		l Enseignement sup			12 720 000	1 733 333	850 000	3 153 333	1 283 334	4 400 000	1 300 000	
			ement du territoire, Economie, Enseignement supérieur, Recherche	1 2045	227 533 878	82 567 780 057 440	28 790 523	51 359 818 FOO 17F	37 857 611 1 000 000	18 325 146	8 133 000	
6	TOU	08050002004	Plan Tourisme Grands projets touristiques	2015	6 356 405	957 440	0(0.201	500 175	1 000 000	1 000 000	2 000 000	898 790
6	TOU	08050002005	Plan Tourisme Montagne	2016 2017	5 281 398 3 902 292	4 380 841 3 157 266	860 291	40 266	254 400	273 531	0	. 0
6	TOU	08050002009 08050002010	Plan Tourisme Montagne Plan Tourisme Grands projets touristiques	2017	3 902 292 4 000 002	3 157 266 1 004 618	2 820 1 938 266	114 485 57 118	354 190	1 000 000	0	1 0
6	TOU	08050002010	Plan Tourisme Montagne	2017	8 316 144	4 901 976	1 737 499	1 069 586	175 000	432 083		1
6	TOU	08050002014	Plan Tourisme Montagne Plan Tourisme Etudes signalisation touristique RD	2018	130 000	4 701 7/6	1 737 499 55 872	61 701	175 000	432 083	0	1 0
6	TOU	08050002016		2018	7 299 100	1 484 061	1 725 010	3 146 755	634 888	308 386	0	
	TOU	08050002017	Plan Tourisme Montagne	2019	7 299 100 10 000 000	1 484 061	1 /23 010	3 146 /55	534 888	200 000	1 600 000	8 200 000
6	TOU	08050002018	Plan Tourisme Grands projets touristiques Plan Tourisme Montagne	2019	6 122 000	0	401 614	1 055 000	2 000 000		1 600 000 453 689	
	TOU	08050002020	•	2020	10 200 000	0	401 614	200 000	3 000 000	5 000 000	2 000 000	
6	TOU	08050002021	Plan Tourisme Grands projets touristiques	2020	7 699 999	0	0	1 660 000	1 743 497	2 106 502	2 190 000	
6	TOU	08050002023	Plan Tourisme Montagne Plan Tourisme Grands projets touristiques	2021	7 699 999 100 000	0	0	1 660 000 50 000	1 /43 49/ 50 000	2 100 502	2 190 000	1 2
		l Tourisme	Irran Tourisine Granus projets touristiques	2021	69 407 340	15 886 202	6 721 372	7 955 086	8 970 002	11 460 486	8 243 689	10 170 503
	TOU	04031030055	Subu Danda FDCL Aida à l'aménagament	2017	<b>69 407 340</b> 94 279	15 886 202 91 779	6 /21 3/2 1 250	7 955 086 1 250	8 970 002		6 243 689	10 1/0 503
6	TOU	04031030055	Subv. Rando EPCI - Aide à l'aménagement Subv. Rando équip. Mobilier signa/panneaux	2017	94 279 62 132	91 7/9 39 248	1 250 11 442	1 250 11 442	0	ŭ	0	. 0
_	TOU	04031030056		2017	99 415	71 542	11 442	13 324	0	-	0	1
6		04031030072	Subv. Rando EPCI - Aide à l'aménagement Subv. Rando équip. Mobilier signa/panneaux	2018	74 858	61 072	8 000	5 786	0	-	0	1
-									()1			
6	TOU	04031030075	Subv. Rando EPCI - Aide à l'aménagement 2019	2019	149 664	128 656	14 889	6 119	0		0	1

_	_			Millési	TOTAL AP	Exercices						1
Com	Gest.	Code AP	libellé	me	avant le BP 2022	antérieurs	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025 et +
						< 2020						L
6	TOU	04031030038	Randonnée - matériel de balisage (remboursement avance)	2019	200 000	0	195 889	4 111	0	0	0	1
6	TOU	04031030097	Subv. Rando EPCI - Aide à l'aménagement 2020	2020	426 500	0	29 762	261 738	65 000	70 000	0	
6	TOU	04031030098	Subv. Rando équip. Mobilier signa/panneaux 2020	2020	120 000	0	77 002	42 998	0	0	0	
6	TOU	04032030049	Actions Rando en MO. 2020	2020	80 000	0	0	80 000	0	0	0	
6	TOU	04031030106	Subv. Rando EPCI - Aide à l'aménagement 2021	2021	150 000	0	0	110 000	40 000	0	0	
6	TOU	04031030107	Subv. Rando équip. Mobilier signa/panneaux 2021	2021	120 000	0	0	80 000	40 000	0	0	
6	TOU	04031030108	Subv. Rando - matériel de balisage - avance 2021	2021	50 000	0	0	50 000	0	0	0	
6	TOU	04031030109	Subv. Rando - matériel de balisage	2021	600 000	0	0	200 000	200 000	200 000	0	
		Il Randonnée	Subt. Rando materiet de bansage	2021	2 285 411	440 963	357 010	872 438	345 000	270 000	0	
6	VTI		Téléporté Flaine - Magland	2016	26 075 000	675 000	337 010	2 900 000	343 000	15 200 000	6 500 000	800 00
6	VTI	08050002008	Tram du Mt Blanc - Acquisition des trains	2018	7 566 919	560 894	6 460 894	545 131	0	13 200 000	0 300 000	800 00
						360 894			0 000 000	7.500.000	4 500 000	( 100.06
6	VTI		Tram du Mt Blanc - Projet touristique	2020	70 000 000	0	5 900 000	20 000 000	26 000 000	7 500 000	4 500 000	6 100 00
		l Déplacements tou	'		103 641 919	1 235 894	12 360 894	23 445 131	26 000 000	22 700 000	11 000 000	6 900 00
		mmission: Tourism			175 334 670	17 563 059	19 439 276	32 272 655	35 315 002	34 430 486	19 243 689	17 070 50
7	CLD		Subvention Fonds Air Annemasse	2016	95 000	32 735	18 900	31 699	11 666	0	0	
7	CLD		Subvention Fonds Air Industrie	2017	250 000	55 000	0	55 000	140 000	0	0	·
7	CLD	04050001014	Subvention fonds air Annecy	2017	1 020 000	102 000	68 000	136 000	441 000	273 000	0	<u> </u>
7	CLD	04050001015	Subvention fonds air autres territoires	2017	692 000	0	20 460	125 000	333 000	213 540	0	
7	CLD	04050001016	Subventions fonds air industrie autres territoires	2017	1 000 000	120 297	10 261	120 000	398 699	350 743	0	
7	CLD	04050001017	Subventions Energie Investissement 2019	2019	78 000	0	0	30 000	48 000	0	0	
7	CLD	04050001018	Fonds air bois 2 Vallée de l'Arve	2019	1 063 500	1 750	103 393	204 000	457 500	296 857	0	
7	CLD	04050001020	Fonds air industrie Grand Annecy	2020	250 000	0	0	100 000	100 000	50 000	0	
,		Il Développement Du	,	2020	4 448 500	311 782	221 014	801 699	1 929 865	1 184 140	0	
7	ADE	04031030010	Subventions d'équipement Contrats Rivières GIFFRE (aides cnes et EPCI)	2010	1 127 439	711 953	0	125 738	202 748	87 000	0	
7	ADE	04031030011	Subventions d'équipement Contrats Rivières FORON (aides cnes et EPCI)	2010	1 194 192	755 623	239 472	190 132	0	8 965	0	
- 7	ADE	04031030011	Subventions d'équipement Contrat rivière ARLY 2012	2010	148 208	76 345	7 584	54 906	9 373	0 703	0	
7	ADE	04031030018	Subventions d'équipement E.N.S. 2014	2012	1 831 230	1 704 601	7 304	126 629	7 3/3	0	0	
	ADE			2014	727 274	336 992	24.7(2		110.100	40 340	0	
7		04031030026	Subv. d'équip ENS Contrat Rivières USSES				31 762	150 000	168 180		524.070	
	ADE		Subv. d'équip ENS Contrat TERRITOIRE SOL	2014	1 550 000	394 229	15 579	153 000	263 972	191 250	531 970	
/	ADE	04031030028	Subv. d'équip ENS PAPI ARVE	2014	2 170 000	190 611	295 913	276 085	149 772	300 000	627 619	330 00
7	ADE		Actions E.N.S en MO. 2014	2014	2 169 861	248 614	819 024	975 027	127 196	0	0	<b></b>
7	ADE		Subventions d'équipement E.N.S. 2015	2015	1 710 533	1 224 139	87 096	359 529	39 769	0	0	·
7	ADE	04032030028	Actions E.N.S en MO. 2015	2015	167 631	113 511	19 112	30 008	5 000	0	0	·
7	ADE	04032030031	Actions E.N.S. en MO. 2016 Plaine du Fier	2016	3 045 220	546 933	681 087	349 000	1 362 000	106 200	0	1
7	ADE	04032030033	Actions E.N.S. en MO. 2016 Franchissement cours d'eau classés	2016	172 609	72 609	100 000	0	0	0	0	1
7	ADE	04032030034	Actions E.N.S. en MO. 2016 Traitement sites écrasements amphibiens sur RD	2016	300 000	0	0	15 000	120 000	150 000	15 000	
7	ADE	04032030035	Actions E.N.S. en MO. 2016 Traitement point collision grande faune sur RD	2016	200 000	73 656	0	0	11 944	114 400	0	
7	ADE	04032030036	Actions E.N.S. en MO. 2016 Signaletique alpage	2016	400 000	58 093	29 401	50 000	150 000	63 357	49 149	
7	ADE	04032030038	Actions E.N.S. en MO. 2016 autres travaux	2016	374 853	349 485	5 268	1 500	18 600	0	0	
7	ADE	04031030047	Subventions d'équipement E.N.S. 2016	2016	963 174	856 272	15 067	45 080	46 755	0	0	
7	ADE	04031030049	Subv. Equipement voirie pastorale	2016	84 830	53 497	0	31 333	0	0	0	
7	ADE		Subv. Conservatoire Terres Agricoles 2017	2017	850 000	75 208	60 190	211 952	368 000	134 650	0	
7	ADE	04031030051	Subv. Pastoralisme aide 2017	2017	1 051 800	823 875	37 732	108 767	81 426	.5.550	0	
7	ADE		Subventions d'équipement E.N.S. 2017	2017	1 029 005	258 641	22 750	282 614	465 000	0	0	
7	ADE	04031030052	Subventions d'équipement E.N.S. / Contrat de bassin FIER ET LAC	2017	5 035 381	690 561	71 521	705 909	580 850	578 500	1 974 610	433 43
7	ADE	04031030060	Subventions d'équipement E.N.S. / Contrat de bassin FIER ET LAC Subventions d'équipement E.N.S. / Contrat de bassin DRANSES ET EST LEMANIQUE	2017	2 060 545	190 060	456 991	12 000	115 545	477 400	273 009	725 60
7			1.1			21113						
7	ADE	04031030062	Subventions d'équipement E.N.S. 2017/ CONTRAT DE TERRITOIRE CC4R	2017	1 488 000	24 163	170 323	50 000	415 000	284 001	275 336	269 17
7	ADE		Actions E.N.S. en MO. 2017 Maitrise foncière	2017	26 206	25 585	621	0	0	0	0	
7	ADE	04032030040	Actions E.N.S. en MO. 2017	2017	560 000	523 536	4 040	1 464	30 960	0	0	
7	ADE	04031030066	Subv. Pastoralisme aide 2018	2018	1 226 180	869 472	123 057	157 014	76 637	0	0	<b>L</b>
7	ADE	04031030067	Subventions d'équipement E.N.S. 2018	2018	710 427	193 018	75 353	65 250	107 459	210 000	59 347	i
7	ADE	04032030042	Actions E.N.S. en MO. 2018 autres travaux	2018	990 000	186 599	151 399	231 833	323 435	0	0	96 73
7	ADE	04031030068	Subv. ENS CT SM3A Espace bon fonctionnement ARVE	2018	10 700 000	0	402 035	830 000	780 000	1 100 000	1 862 200	5 725 76
7	ADE	04031030069	Subv. ENS Appel à projet Nature en ville	2018	500 000	0	0	0	0	200 000	150 000	150 00
7	ADE		Subv. ENS Appel à projet Préservation paysagère cols remarquables	2018	1 000 000	0	n	0	0	300 000	350 000	350 00

Com	Gest.	Code AP	libellé	Millési me	TOTAL AP avant le BP 2022	Exercices antérieurs < 2020	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025 et +
7	ADE	04032030043	MO département ENS Travaux Seuils des Ilettes	2018	2 000 000	0	0	0	10 000	1 460 000	530 000	C
7	ADE	04031030075	Subv équipement foncier Allinges	2018	381 210	0	0	381 210	0	0	0	0
7	ADE	04031030084	Subventions d'équipement E.N.S. 2019	2019	408 280	125 880	4 000	107 521	98 000	72 879	0	0
7	ADE	04031030085	Subv. Pastoralisme aide 2019	2019	1 630 355	108 271	1 043 497	370 788	107 799	0	0	0
7	ADE	04031030079	Subventions d'équipement C.T.E.N.S. 2019 PAYS DU MT BLANC	2019	3 000 000	92 124	543 727	726 110	354 167	472 393	271 788	539 691
7	ADE	04031030080	Subventions d'équipement C.T.E.N.S. 2019 VUACHE	2019	130 000	19 611	9 600	29 600	51 189	20 000	0	C
7	ADE	04031030081	Subventions d'équipement C.T.E.N.S. 2019 SALEVE	2019	2 490 000	0	86 467	225 900	473 533	620 000	634 100	450 000
7	ADE	04031030082	Subventions d'équipement C.T.E.N.S. 2019 MONTAGNE D'AGE MANDALLAZ	2019	650 000	0	38 612	178 039	197 474	114 104	121 771	C
7	ADE	04031030083	Subventions d'équipement C.T.E.N.S. 2019 CCPEVA	2019	3 055 300	0	272 942	247 110	427 650	715 774	640 000	751 824
7	ADE	04032030046	Actions E.N.S. en MO. 2019 autres travaux	2019	40 000	0	28 427	11 573	0	0	0	C
7	ADE	04031030087	Subventions d'équipement C.T.E.N.S. 2019 GRAND ANNECY	2019	1 400 000	0	0	42 021	200 000	300 000	350 000	507 979
7	ADE	04031030088	Subventions d'équipement C.T.E.N.S. 2019 2CCAM	2019	900 000	0	31 008	110 000	438 992	220 000	100 000	C
7	ADE	04031030089	Subventions d'équipement C.T.E.N.S. 2019 ANNEMASSE AGGLO	2019	200 000	0	0	0	60 000	90 000	50 000	C
7	ADE	04031030091	Subvention d'équipement C.T.E.N.S. 2020 CCVT	2020	1 442 593	0	0	336 133	630 000	219 480	220 203	36 777
7	ADE	04031030092	Subvention d'équipement C.T.E.N.S. 2020 CCVCMB	2020	500 000	0	0	0	100 000	100 000	200 000	100 000
7	ADE	04031030093	Subvention d'équipement C.T.E.N.S. 2020 USSES ET RHONE	2020	200 000	0	0	0	80 000	70 000	50 000	(
7	ADE	04031030094	Subvention d'équipement C.T.E.N.S. 2020 Plateau des Bornes	2020	260 000	0	44 626	50 000	65 000	80 000	20 374	
7	ADE	04031030095	Subvention Pastoralisme aide 2020	2020	1 035 270	0	499 919	367 978	96 822	70 551	0	
7	ADE	04031030090	Subvention d'Equipement ENS 2020	2020	430 062	0	76 186	270 321	83 555	0	0	
7	ADE	04031030101	Subvention d'Equipement Fédération CHASSEURS-siège social	2020	100 000	0	50 000	50 000	0	0	0	
7	ADE	04032030048	Actions E.N.S. en MO 2020-Travaux Passerelle Mélan et desserte Plateau des Glières	2020	305 000	0	79 924	156 577	50 076	18 423	0	
7	ADE	04032030050	Actions E.N.S. en MO 2020 - Travaux DRANSES PUBLIER	2020	750 000	0	0	50 000	350 000	350 000	0	
7	ADE	04032030052	Actions E.N.S. en MO 2021- Trvx Chalet Adret	2021	1 320 000	0	0	40 000	345 000	735 000	200 000	
7	ADE	04032030053	Actions E.N.S. en MO 2021- Tryx site ENS des GLIERES	2021	1 000 000	0	0	0	320 000	310 000	300 000	70 000
7	ADE	04032030054	Stratégie Foncière ENS -MO département-terrains	2021	6 200 000	0	0	100 000	5 300 000	300 000	200 000	300 000
7	ADE	04031030102	Subvention d'Equipement ENS 2021	2021	1 351 000	0	0	356 000	265 000	310 000	410 000	10 000
7	ADE	04031030103	Opération OGS SIXT FER A CHEVAL	2021	1 000 000	0	0	94 439	160 000	195 561	250 000	300 000
7	ADE	04031030104	Subvention Pastoralisme aide 2021	2021	500 000	0	0	253 000	140 000	107 000	0	
7	ADE	04031030105	Subvention Prédations espaces naturels sensibles pastoraux	2021	192 600	0	0	97 973	94 627	0	0	
7	ADE	04031030112	Subvention d'Equipement CHASSE ET LOUVETIERS	2021	75 000	0	0	45 000	30 000	0	0	- (
7	ADE		PPRT du DPHS - ANNECY-Risques- financements TRAVAUX	2021	3 032	0	0	3 032	0	0	0	- (
		al Environnement			78 514 300	11 783 707	6 731 312	10 290 095	16 548 505	11 297 228	10 716 476	11 146 977
7	ADR	03030001007	Aménagements fonciers liés à l'A 41 Nord	2011	438 953	157 610	9 956	175 972	95 415	0	0	
7	ADR	03030001008	Subv travaux connexes aménagement foncier	2018	100 000	0	0	25 000	75 000	0	0	
7	ADR	03020006025	Subvention d'équipement aux abattoirs	2020	55 000	0	0	55 000	0	0	0	
7	ADR	03020006026	Aide aménagement rural	2021	50 000	0	0	30 000	20 000	0	0	- (
	Sous-tota	al Agriculture	······································		643 953	157 610	9 956	285 972	190 415	0	0	(
7	ADR		Etude d'aménagement rural : Forêt	2021	12 000	0	0	8 000	4 000	0	0	
	Sous-Tota				12 000	0	0	8 000	4 000	0	0	(
			ural (Agriculture+Forêt)		655 953	157 610	9 956	293 972	194 415	0	0	(
7	ADO		Recher. en eau, connaissanes ressources, opérations innov.	2017	62 740	39 052	1 618	0	22 070	0	0	ſ
7	ADO	04021021026	Financement des études eau/asst des collectivités	2017	465 769	316 198	32 902	86 669	30 000	0	0	
7	ADO	04010001016	Subventions Méthanisation CPER	2016	1 159 615	879 802	70 121	186 000	23 692	0	0	
7	ADO	04021021027	Financement des études eau/asst des collectivités	2018	617 781	295 107	51 395	138 605	132 674	0	0	
7	ADO	04010001017	Subventions Méthanisation CPER	2018	248 365	127 980	33 375	87 010	0	0	0	
7	ADO	04021021030	Financement des études eau/asst des collectivités	2019	200 000	119 572	776	79 652	0	0	0	
7	ADO	04010001018	Subventions Méthanisation CPER	2019	1 583 228	100 000	100 000	760 000	514 000	109 228	0	
7	ADO	04021021032	Recher. en eau, connaissanes ressources, opérations innov.	2020	223 520	000 000	0.00	70 520	153 000	0	0	
7	ADO	04021021032	Financement des études eau/asst des collectivités	2020	80 000	0	16 040	44 000	19 960	0	0	
7	ADO	04010001019	Subventions Méthanisation CPER	2020	1 396 772	0	10 040	300 000	587 396	256 089	253 287	
7	ADO	04021021033	Financement des études eau/asst des collectivités	2020	806 450	0	0	275 000	337 041	194 409	233 Z67 N	
7	ADO	04021021033	Matériel spécifique 2021	2021	5 000	0	0	5 000	337 041	177 407	0	
7	ADO	04022001035	Investissement maîtrise d'ouvrage 2021	2021	15 000	0	0	15 000	0	0	0	
	Sous tota		ווואפטרווטפור ווומונווטפ נו טעאומצפ בטבו	ZUZI	6 864 240	1 877 711	306 227	2 047 456	1 819 833	559 <b>726</b>	253 287	
			nament durable. Favirancement, Assistations, Farêt, Constitutions and the of									11 146 97
	reme Co	mmission: Develop	pement durable, Environnement, Agriculture, Forêt, Coopérations euro et transf		90 482 993	14 130 810	7 268 509	13 433 222	20 492 618	13 041 094	10 969 763	11 146 9

Com	Gest.	Code AP	tibellé	Millési me	TOTAL AP avant le BP 2022	Exercices antérieurs < 2020	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025 et +
8	JUR	13070001013	Acquisitions Foncières	2015	13 627 800	10 897 800	0	1 900 000	830 000	0	0	0
8	JUR	13070001017	Acquisitions foncières RF	2019	1 255 200	30 000	641 200	584 000	0	0	0	0
8	JUR	13070001020	Acquisitions foncières/immobilières locaux sociaux	2019	17 600 000	1 200 000	402 400	8 232 600	6 400 000	1 315 000	50 000	0
8	JUR	14010002018	Insertion avis pour marchés publics - jury	2020	155 000	0	140 000	15 000	0	0	0	0
8	JUR	13070001021	Acquisitions foncières	2020	2 270 800	0	465 400	1 745 400	60 000	0	0	0
8	JUR	13070001022	Acquisitions foncières DDPP	2020	2 700 000	0	0	0	2 700 000	0	0	0
8	JUR	09010008003	Aérodrome - Subventions d'investissement	2020	7 000 000	0	0	2 000 000	2 000 000	1 000 000	2 000 000	0
8	JUR	14010002019	Insertion avis pour marchés publics - jury	2021	150 000	0	0	140 000	10 000	0	0	0
8	JUR	13070001024	Acquisitions foncières régularisation collèges	2021	20 000	0	0	10 000	10 000	0	0	0
8	JUR	13070001025	Acquisitions foncières	2021	1 620 000	0	0	700 000	920 000	0	0	0
8	JUR	13070001026	Acquisitions foncières TMB	2021	2 000 000	0	0	2 000 000	0	0	0	0
	Sous tota	al Pôle Juridique			48 398 800	12 127 800	1 649 000	17 327 000	12 930 000	2 315 000	2 050 000	0
8	COM	14030001019	Acquisition de matériel communication	2021	15 000	0	0	15 000	0	0	0	0
	Sous tota	al Communication			15 000	0	0	15 000	0	0	0	0
8	FIN	01030001002	SDIS Equipement	2019	4 500 000	2 500 000	1 500 000	500 000	0	0	0	0
8	FIN	02030001020	Prêts au Personnel à la Construction 2020	2020	352 800	0	310 800	42 000	0	0	0	0
8	FIN	02030001021	Prêts au Personnel à la Construction 2021	2021	250 000	0	0	200 000	50 000	0	0	0
8	FIN	13070008009	Cautions 2021	2021	15 000	0	0	15 000	0	0	0	0
8	EFI	14060005032	Avances sur marchés 2021	2021	1 520 000	0	0	1 520 000	0	0	0	0
8	CSC	14060005032	Avances sur marchés 2021	2021	980 000	0	0	980 000	0	0	0	0
8	FIN	14060005032	Avances sur marchés 2021	2021	600 000	0	0	600 000	0	0	0	0
8	FIN	14060006005	Subv. Invest. Union Départementale des Sapeurs Pompiers	2021	100 000	0	0	100 000	0	0	0	0
8	FIN	03020008015	CSMB Agriculture 2020	2020	4 112 000	0	3 500 000	300 000	312 000	0	0	0
8	FIN	07090001009	CSMB Culture 2020	2020	224 730	0	215 345	9 385	0	0	0	0
8	FIN	03020008016	CSMB Agriculture 2021	2021	3 243 662	0	0	3 243 662	0	0	0	0
8	FIN	07090001010	CSMB Culture 2021	2021	148 332	0	0	148 332	0	0	0	0
8	FIN	05010009010	CSMB Enseignement Matériel études 2021	2021	117 500	0	0	117 500	0	0	0	0
	Sous tota	al Finances			16 164 024	2 500 000	5 526 145	7 775 879	362 000	0	0	0
8	ITI	14010001024	Informatisation et équipements	2020	3 175 000	0	3 175 000	0	0	0	0	0
8	ITI	12063009010	Acquisition pour le Téléalarme (HT)	2021	25 000	0	0	25 000	0	0	0	0
8	ITI	14010001025	Informatisation et équipements	2021	4 655 000	0	0	4 255 000	400 000	0	0	0
	Sous tota	al Informatique et te	élécommunications		7 855 000	0	3 175 000	4 280 000	400 000	0	0	0
8	LOG	13070004020	Matériel de transport	2021	345 000	0	0	195 000	150 000	0	0	0
	Sous tota	al Logistique			345 000	0	0	195 000	150 000	0	0	0
8	CLO	01040007003	Subvention Equipement - Aide exceptionnelle voirie communale	2015	1 918 151	1 299 504	535 647	83 000	0	0	0	0
8	CLO	01040007005	Subvention Equipement - Aide exceptionnelle voirie communale	2018	2 500 000	669 421	630 579	1 200 000	0	0	0	0
8	CLO	01040007006	Subvention Equipement - Aide exceptionnelle voirie communale	2019	2 612 000	1 056 000	1 312 000	244 000	0	0	0	0
8	CLO	01040007007	Subvention Equipement - Aide exceptionnelle voirie communale	2020	2 500 000	0	1 088 581	411 419	1 000 000	0	0	0
	Sous total Collectivités					3 024 925	3 566 807	1 938 419	1 000 000	0	0	0
	8ème Co	ommission : Finance	s, Ressources Humaines et Administration Générale		82 307 975	17 652 725	13 916 952	31 531 298	14 842 000	2 315 000	2 050 000	0
	Total de	s Autorisations de P	rogrammes avant le BP 2022		1 905 192 428	491 134 084	205 201 263	336 201 813	331 971 630	243 297 413	153 644 983	143 741 242

#### Annexe au Débat d'Orientations Budgétaires pour 2022 Engagements Pluriannuels en Investissement - Budget Annexe Compensation Financière Genevoise

Com	Gest	Code AE	Libellé	Millési me	Budget	Total AE après la DM3 2021	CP < 2020	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025 et +
2	FIN		Equipement de l'Institut de formation aux soins infirmier et d'aides- soignants	2020	BS	800 000	-	-	800 000	-	-	-	-
	Sous total FIN- 2ème Commission : Autonomie, Logement, Habitat					800 000	-	-	800 000	-	-	-	-
				1 0047		800 000		4 500 000	800 000	-	-	-	-
3	CSC		Aménagement du site du CERD/Parc/Arrond. Thonon	2017	BS	4 500 000	3 000 000	1 500 000	-	-	-	-	-
3	CSC		Aménagement des locaux de Savoie Biblio-Bons en Chablais	2017	BS	752 000	47 054	315 773	389 173	-	-	-	-
		otal Bâtiments				5 252 000	3 047 054	1 815 773	389 173	-	-	-	-
3	VTV	10020003E007	PN 90 91 93	2016	BS	17 238 925	14 136 127	1 029 292	473 505	1 600 001	-	-	-
3	VTV	10051003E001	Entrée Ouest St Julien	2015	BP	9 097 240	6 500 000	-	2 597 240	-	-	-	-
3	VTV	10020004E001	Echangeur Viry MO ATMB	2015	BP	2 375 000	286 143	14 673	-	1 365 297	708 888	-	-
3	VTV	10020003E002	RD1205 Suppression PN46 Sallanches	2015	BP	3 138 775	2 993 774	-	145 001	-	-	-	-
3	VTV	10020003E005	Aménagement RD MO CD74	2015	BP	3 276 215	3 077 970	-	198 245	-	-	-	-
3	VTV	10020003E006	Véloroute Voie verte	2015	BP	6 218 734	2 760 000	-	3 458 734	-	-	-	-
3	VTV	10020003E004	RD903 Suppression PN68 Allinges	2015	BP	5 670 534	3 736 530	-	255 072	1 678 932	-	-	-
3	VTV	10020003E003	Aménagement des traversées d'agglo RD	2015	BP	4 404 645	3 678 623	-	726 022	-	-	-	-
3	VTV	10030001E002	BHNS (RD 1005 Thonon Genève - RD1508 Nord et Sud	2015	BP	5 500 000	3 006 506	118 485	357 578	1 217 430	800 001	-	-
3	VTV	10030001E001	Désenclavement du Chablais	2015	BP	100 038 290	1 619 127	250 000	-	1 500 000	11 128 000	75 985 001	9 556 163
3	VTV	10030001E003	RD 3508 gillon	2016	BS	6 000 000	2 500 241	2 499 759	1 000 000	-	-	-	-
3	VTV	10030010E001	Déviation routière en rive droite de l'Arve (Marignier/Thyez)	2015	BP	13 000 000	11 000 000	1 000 000	1 000 000	-	-	-	-
3	VTV	10010005E001	Reclassement des voiries dans l'agglo d'Annemasse	2017	BS	3 674 523	3 674 523	-	-	_	-	_	-
3	VTV		Accompagnement projets routiers secteur Genevois	2017	BS	500 000	200 000	-	300 000	_	_	_	-
3	VTV		PN 65 66 Perrignier	2018	BS	7 000 000	-	-	200 000	1 200 000	1 000 000	2 000 000	2 600 000
3	VTV		Traitement d'itinéraires secteur genevois 2018	2018	BS	8 500 000	3 500 000	2 000 000	3 000 000	_	_	_	_
3	VTV		Déviation RD 2 et suppression PN 86 - Reignier - Esery	2019	BS	250 000	66 500	_	43 500	140 000	_	_	-
3	VTV		Passerelle à vélos ATMB / Archamps - Collonges	2020	BS	200 000	_	-	100 000	100 000	_	_	-
	Sous to	otal VTV - Infrastr	ructures Routières			196 082 881	62 736 063	6 912 209	13 854 897.30	8 801 660	13 636 888	77 985 001	12 156 163
3	VTI	11020004E001		2015	BP	2 407 267	2 238 872	168 395	-			-	
3	VTI		P+R MO Départementale	2016	BS	309 521	309 521	-		_	_	_	_
3	VTI		CPER - Liaison Bellegarde / Le Fayet	2015	BP	1 568 334	892 643	110 691	565 000	_	_	_	_
3	VTI		Léman Express (ex.CEVA)	2015	BP	61 943 251	58 879 465	-	-	1 500 000	1 563 786	_	_
3	VTI		Gares Léman Express (ex.CEVA)	2016	BS	6 200 000	2 572 504	398 752	231 035	1 997 709	1 000 000	_	_
3	VTI	11030002E004		2015	BP	1 730 863	1 695 498	-	35 365	-	1 563 786	_	_
3	VTI	11030004E001		2015	BP	834 441	773 610	_	60 831		-		_
3	VTI	11030004E001	•	2016	BS	358 000	236 339		121 661		_	_	_
3	VTI		PEM Annemasse	2016	BS	6 921 090	1 227 662	2 745 522	2 567 906	380 000	-		_
3	VTI		TRAM SAINT-JULIEN	2015	BP	2 710 000	120 423	2 140 022	550 000	1 850 000	189 577		_
3	VTI		TRAM ANNEMASSE	2015	BP	10 434 514	9 204 674	729 840		500 000	109 377		-
3	VTI		BHNS ANNEMASSE	2015	BP	7 372 500	7 372 500	729 040		-	_		
3	VTI		Paso gare d'Annemasse	2017	BS	3 904 637	3 126 308	-	778 329	-	1 563 786	-	-
3	VTI		PEM Thonon Bons-en-Chablais Perrignier	2017	BS	1 000 000	3 120 300	-	-	1 000 000	1 303 760	-	
3	VTI		Maison de la mobilité et du tourisme	2018	BS	330 000	165 000	-	165 000	1 000 000	-	-	-
3	VTI	11020004E004	,	2019	BS	-	-	-	-	-	-	-	-
3	VTI		P+R Thonon	2019	BS	-	-	-	-	-	-	-	-
3	VTI	11020004E006	Reconstruction du pont Neuf PN 49 - Ville La Grand	2019	BS	800 000	-	10 000	52 800	390 000	347 200	-	-
3	VTI	11020004E201	P+R	2020	BS	7 391 928	-	-	1 250 000	3 000 000	3 141 928	-	-
3	VTI	11030007E201	TCSP Bonne- Findrol -1ère phase	2020	BS	266 250	-	-	-	266 250		-	-
3	VTV	11030002E007	Amélioration réseau ferrée Vallée de l'Arve	2021	BS	6 000 000	-	-	1 000 000	2 000 000	2 000 000	1 000 000	-

#### Annexe au Débat d'Orientations Budgétaires pour 2022 Engagements Pluriannuels en Investissement - Budget Annexe Compensation Financière Genevoise

Com	Gest	Code AE	Libellé	Millési me	Budget	Total AE après la DM3 2021	CP < 2020	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025 et +
	Sous to	otal VTI - Grands	déplacements			122 482 596	88 815 018	4 163 200	7 377 927	12 883 960	8 242 491	1 000 000	-
	3ème Commission : Infrastructures routières, Déplacements et mobilités, Bâtiments, Aménagements numériq					323 817 477	154 598 135	12 891 182	21 621 997	21 685 620	21 879 379	78 985 001	12 156 163
4	EFI	05021001E003	Construction nouveau collège du Genevois (Vuache)	2017	BS	500 000	369 436	-	130 564	-	•	-	-
	Sous to	otal EFI - Educat	on			500 000	369 436	-	130 564	-	-	-	-
4	EFF	05021001E201	Terrain collège Vetraz-Monthoux	2020	BS	600 000	-	-	-	600 000	-	-	-
4	EFF	05021001E201	Terrain collège Vulbens	2020	BS	400 000	-	400 000	-	-	-	-	-
4	EFF	05021001E206	Terrains collège Thonon	2021	BS	600 000	-	-	400 000	200 000	-	-	-
4	EFF	05021001E207	Terrains collège Saint-Cergues	2021	BS	600 000	-	-	600 000	-	-	-	-
	Sous to	otal EFI - Educati	on		•	2 200 000	-	400 000	1 000 000	800 000	-	-	-
	4ème C	Commission : Ed	ucation, Jeunesse, Sports, Culture, Patrimoine			2 700 000	369 436	400 000	1 130 564	800 000	-	-	-
5	ADA	08020003E001	Téléphérique du Salève	2019	BS	1 084 874	-	-	542 437	542 437	-	-	-
5	ADA	01050001E201	Etude population frontalière	2020	BS	49 846	-	-	49 846	-	-	-	-
			gement du territoire			1 134 720	-	-	592 283,08	542 437	-	-	-
5			Pole d'enseignement supérieur ZAC Etoile Annemasse-Geneve	2020	BS	1 000 000	-	-	200 000	300 000	300 000	200 000	-
			nement supérieur			1 000 000	-	-	200 000	300 000	300 000	200 000	-
	5ème C	Commission : An	énagement du territoire, Economie, Enseignement supérieur, Reche	rche		2 134 720	-	-	792 283	842 437	300 000	200 000	-
7			Pont de la Caille Espace paysager	2015	BP	2 350 000	1 060 494	-	1 289 506	-	-	-	-
	Sous to	otal ADA - Aména	gement du territoire			2 350 000	1 060 494		1 289 506	-		-	-
7	CLO	01050001E001	Locaux siège GTE	2015	BP	2 200 000	-	-	2 200 000	-	-	-	-
	Sous to	otal CLO - Politic	ues territoriales			2 200 000	-	-	2 200 000	-	-	-	-
	7ème 0	Commission : Dé	veloppement durable, Environnement, Agriculture, Forêt, Coopération	ns euro e	et transf	4 550 000	1 060 494	-	3 489 506	-	-	-	-
8	FIN	14093001E006	Tranche 48	2020	BP	-	-	-	-	-	-	-	-
8	FIN	14093001E007	Tranche 49	2021	BP	82 000 000	-	-	-	75 151 000	6 849 000	-	-
	Sous total FIN - Finances					82 000 000	-	-	-	75 151 000	6 849 000	-	-
	8ème Commission : Finances, Ressources Humaines et Administration Générale						-	-	-	75 151 000	6 849 000	-	-
	TOTAL DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT avant BP 2022						156 028 065	13 291 182	27 834 350	98 479 057	29 028 379	79 185 001	12 156 163

## Annexe au Débat d'Orientations Budgétaires pour 2022

#### Engagements Pluriannuels en Investissement - Budget Annexe Remontées Mécaniques de Flaine

Gest	Code AE	Libellé	Millésime	Budg et	Nature	Total AP avant le BP 2022	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024 et +
FIN	08050010001	RMF Travaux	2020	BP	2313	424 773	-	-	424 773	-	-	-
TOTAL DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME avant le BP 2022							0	0	424 773	0	0	0